

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

DANEVELL OBEREREZH
2022

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| • ÉDITO DU PRÉSIDENT | 3 |
| • EN QUELQUES DATES 2022 | 4 |
| LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION | 6 |
| • LORIENT AGGLOMÉRATION | 7 |
| • LES COMPÉTENCES DE LORIENT AGGLOMÉRATION | 8 |
| • LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES | 10 |
| • LES MEMBRES DU BUREAU | 11 |
| • LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE | 12 |
| • L'ARCHITECTURE DU PROJET DE TERRITOIRE | 14 |
| 3 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022 | 15 |
| • GESTION DE LA CRISE SÉCHERESSE | 16 |
| • DÉCARBONER LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN | 18 |
| • LE PLAN DE RÉSILIENCE ÉNERGÉTIQUE DE LORIENT AGGLOMÉRATION | 20 |
| + AXE 1 • VIVRE ENSEMBLE | 22 |
| • UN TERRITOIRE POUR TOUS | 23 |
| • UN TERRITOIRE RESPONSABLE QUI AGIT EN FAVEUR DU CADRE DE VIE ET DE LA SANTÉ DE SES HABITANTS | 25 |
| • UN TERRITOIRE VIVANT ET FIER DE SON IDENTITÉ | 27 |
| + AXE 2 • RAYONNER | 29 |
| • UN TERRITOIRE À L'ÉCONOMIE INNOVANTE , STIMULÉE PAR SES FILIÈRES D'EXCELLENCE | 30 |
| • UN TERRITOIRE D'EXCELLENCES MARITIMES | 32 |
| • UN TERRITOIRE ATTRACTIF AU BÉNÉFICE DE L'EMPLOI | 34 |
| • UN TERRITOIRE TOURISTIQUE RESPONSABLE , FORT DE SES DIVERSITÉS ENTRE MER, RADE ET VALLÉES | 36 |
| + AXE 3 • TRANSFORMER | 37 |
| • UN TERRITOIRE QUI REPENSE SES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN | 38 |
| • UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE POUR RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE | 41 |
| • UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE | 44 |
| + AXE 4 • ÉQUILIBRER | 47 |
| • UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ , ENTRE VILLES ET RURALITÉS | 48 |
| • UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE | 49 |
| + AXE 5 • COOPÉRER | 51 |
| • UN TERRITOIRE QUI IMPULSE LA SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE | 52 |
| • UN TERRITOIRE QUI S'APPUIE SUR LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES | 54 |
| • UN TERRITOIRE QUI RENFORCE SES COOPÉRATIONS AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES | 56 |
| MOBILISER LES RESSOURCES AUX SERVICES DES POLITIQUES PUBLIQUES | 57 |
| • DES RESSOURCES HUMAINES QUI IRRIGUENT LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS | 58 |
| • ORGANIGRAMME DES SERVICES | 60 |
| • BUDGET 2022 | 62 |
| • PERFORMANCE DE GESTION | 64 |

ÉDITO DU PRÉSIDENT

2022, année 1 du Projet de Territoire !

Chaque année, et avec quelques mois de décalage, le « Rapport d'Activité » est l'occasion de souligner les faits marquants de l'intervention de notre communauté d'agglomération au cours de l'année précédente. Cette édition 2022 propose une nouvelle maquette calquée sur les 5 axes de notre Projet de Territoire (voté en novembre 2021). Cette nouvelle présentation a l'avantage de mettre en évidence la philosophie de ce projet : la nécessité d'une économie performante pour financer la transition écologique et nos grandes politiques publiques, au service des 25 communes du Territoire !

En 2022, Lorient Agglomération a ainsi marqué **son ambition de faciliter l'installation et le développement des entreprises**, avec notamment de nouveaux outils d'aménagement comme la mission PAE (parcs d'activités économiques) au sein des services communautaires ou le lancement d'une étude relative à la création d'une « foncière de commerce ». De même, notre intercommunalité a conforté la dynamique de l'économie bleue avec le financement de nouveaux investissements portuaires et la promotion de la maritimité du territoire par la première édition du festival Lorient Océans. L'économie verte n'a pas été en reste avec en particulier la redéfinition des aides à l'installation des jeunes agriculteurs ou la mise en chantier du nouveau Programme Alimentaire Territorial.

L'accélération de la transition écologique s'est manifestée avec la mise en service des 10 premiers bus bio-GNV sur le réseau Izilo (ex CTRL), premier volet du plan de verdissement à 100 % de la flotte de bus d'ici 2031. Les premières briques de l'écosystème hydrogène local intégré ont été déployées avec la participation de Lorient Agglomération au projet de circuit court de l'énergie dans le projet « Vallée Hydrogène Grand Ouest » (VHyGO) ou encore l'amorçage d'une formation d'ingénieur en mécatronique pour l'hydrogène à l'ENSIBS (effective à la rentrée 2023). Dans les crises climatique et énergétique traversées en cette année 2022, Lorient Agglomération aura joué un rôle moteur avec l'élaboration, en quelques semaines seulement, d'un plan résilience énergétique et la mise en chantier d'un plan résilience eau (voté en juin 2023), autant de solutions concrètes au service des communes et des acteurs socio-économiques.

2022 a vu **l'engagement de la « Révolution des Mobilités »** avec l'inauguration d'un premier parking relais à la gare de Gestel, le lancement des démarches d'élaboration des schémas directeurs « parkings relais et aires de covoiturage » et « cyclable », la constitution d'un groupe de travail partenarial (Etat, Région, Département, Lorient Agglomération et communes concernées) chargé de proposer des solutions en réponse à la saturation des RN 165 et 24, la création d'une « boutique des mobilités » et enfin, la rédaction du cahier des charges de la prochaine Délégation de Service Public Mobilités (bus, bateau-bus, vélos, co-voiturage, etc).

Surtout, notre intercommunalité a lancé **le chantier de son 5^e Programme Local de l'Habitat (PLH)** pour la période 2024-2029. Avec une ambition : relancer massivement l'offre de logement, dans le social comme dans le privé, en locatif comme en accession. Et ceci en veillant à la qualité des constructions neuves ou des réhabilitations. Et en favorisant un meilleur équilibre territorial. Le futur PLH devra apporter des réponses aux problématiques de logement des jeunes actifs, des familles, des personnes âgées ou les personnes handicapées. En cherchant à rendre plus fluide le parcours résidentiel, il devra favoriser l'accès au logement social ou aidé aux classes moyennes : agents de nos services publics, employés de commerce, aide-soignants, etc. D'ores et déjà, 2022 aura été l'année de préparation de la fusion des offices publics de l'habitat (OPH) morbihannais pour constituer « Morbihan Habitat », premier OPH de Bretagne, qui depuis le 1^{er} janvier 2023 coordonne plus efficacement nos politiques en matière de logement social à l'échelle de tout le département.

Comme vous pouvez le constater, le Projet de Territoire est engagé sur de bons rails. Avec en filigrane ce qui en constitue le fil rouge : **le vivre ensemble, travailler, habiter, se former, profiter des atouts culturels, sportifs, de loisirs d'un territoire dont beaucoup nous envie avec raison la qualité de vie !** 2022 marque ainsi l'ambition, l'énergie et le dynamisme d'une Agglomération plus que jamais au service de ses communes, de ses habitants et de ses entreprises.

Bonne lecture ! - Lenadenn vat deoc'h !



Fabrice Loher

Président de Lorient Agglomération

Maire de Lorient

EN QUELQUES DATES 2022

JANVIER

La commission de labellisation du Plan Régional Santé Environnement (PRSE3) a donné un avis favorable au tableau de bord Santé-Environnement de Lorient Agglomération comme « Action Santé-Environnement de Bretagne ».

Dans le cadre de l'élaboration de son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), Lorient Agglomération a lancé une consultation publique du 10 au 31 janvier.



MAI

Lorient Agglomération accompagne et soutient les communes du territoire dans le cadre du Fonds d'Intervention Communautaire (FIC). Deux derniers projets sont retenus pour la phase de déploiement 2021-2023 : la construction d'un centre d'accueil et de loisirs pour les enfants en périscolaire à Inzinzac-Lochrist ainsi que l'extension de l'atelier technique municipal à Lanvaudan.

L'Office de Tourisme de Lorient situé désormais dans le secteur de la Gare Lorient Bretagne Sud a été inauguré. Ce nouvel espace offre aux visiteurs un service sur mesure, un espace connecté et témoigne d'une volonté d'adapter l'accueil aux attentes du public.



FÉVRIER

Lorient Agglomération a été reconnue « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) pour son engagement en faveur de la biodiversité sur la période 2021-2024.



© Laboratoire Geo-Océan - OCLUM

Lorient Agglomération, en partenariat avec l'Université Bretagne Sud (UBS), a installé la 1^{re} station CoastSnap insulaire de l'hexagone sur la plage des Grands Sables à Groix. Ce dispositif innovant permet au public de contribuer à la surveillance de l'érosion côtière en réalisant des photos.

JUILLET

Du 7 au 10 juillet, Lorient a accueilli le premier festival maritime Lorient Océans : un réel succès d'estime du grand-public qui est venu nombreux pour assister aux nombreuses animations et démonstrations sur l'eau.

80 nageurs sauveteurs, embauchés par Lorient Agglomération pour le temps de l'été, assurent la surveillance de 16 plages du territoire.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

JUIN

Lorient Agglomération a mis en place un dispositif « titre découverte » pour permettre aux habitants de découvrir le réseau de bus et de lignes maritimes en mai et juin. Cette démarche a permis de générer la vente de plus de 1500 abonnements.

Le 30 juin, les maires et vice-présidents des trois intercommunalités de Lorient Agglomération, Blavet Bellevue Océan Communauté (BBO) et Quimperlé Communauté ont travaillé en séminaire sur la coopération et la cohésion des territoires au travers d'un « pacte de cohérence » à l'initiative de la Région Bretagne.

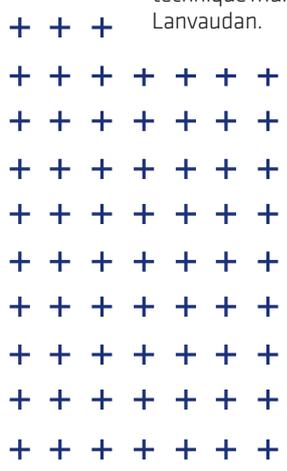


© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

NOVEMBRE

Dans le cadre du projet Handicap Innovation Territoire, Lorient Agglomération, entourée de 80 acteurs, a organisé l'événement « Les Accessibles » pour sensibiliser le grand-public aux problématiques du handicap.

La 12^e édition de la Route du Rhum s'est élancée de Saint-Malo le 6 novembre. Sur les 138 concurrents, 32 avaient choisi La Base pour se préparer à la course. A cette occasion, Lorient Agglomération a créé spécialement le #skipperslorientais pour fédérer une communauté férue de nautisme.





MARS

Le projet de Lorient Agglomération « La nature au service de la lutte contre la submersion marine », concernant Gâvres, a été désigné lauréat de la catégorie « Réduction des risques climatiques » lors de la 1^{re} édition nationale des Trophées de l'adaptation au changement climatique Life Artisan.



© Hervé Cohomer

Le premier parking-relais de Lorient Agglomération, à Gestel, a été inauguré. Cet équipement permet de proposer des alternatives à l'autosolisme en favorisant le report vers les transports en commun et mieux adaptés aux nouveaux usages.

AVRIL

Mardi 12 avril, le Haras National d'Hennebont a inauguré son nouveau parcours de visite, impulsé sous l'égide de Lorient Agglomération et de la Ville d'Hennebont.

Lorient Agglomération s'engage et soutient le déploiement du dispositif Voltalis auprès des 32 000 foyers du territoire chauffés à l'électricité avec la distribution gratuite de boîtiers intelligents pour mieux gérer ses consommations.



© Hervé Cohomer

AOÛT

Pour faire face à la demande croissante en matière de logement étudiant à Lorient, une campagne de communication a été mise en place pour sensibiliser les bailleurs privés à accueillir ou louer leur logement à des étudiants.

Lorient Agglomération lance son nouveau site Internet dédié au projet Handicap Innovation Territoire (HIT) www.hit-lorient.bzh. Un site ressource au design inclusif qui reflète les valeurs d'accessibilité du projet.

SEPTEMBRE

Lorient Agglomération s'est engagée à constituer une flotte de bus décarbonés nouvelle génération d'ici 2030. Les 10 premiers bus BioGNV (Gaz Naturel pour Véhicules) ont été déployés sur le réseau lundi 19 sep-tembre et ceux à hydrogène le seront à partir de 2023/2024.

Lorient Agglomération a accueilli une délégation tangéroise du Conseil de la région Tanger Tétouan Al Hoceima et du Port de Tanger Ville. Ce déplacement avait pour objectif de découvrir l'expertise de Lorient Agglomération dans les domaines du nautisme et de la plaisance.



© Franck Galvel

OCTOBRE

Lorient Agglomération a accordé 1,3 millions d'euros de subvention pour la reconversion de l'ancien site industriel des Forges, à Inzinzac-Lochrist.

Les 15 et 16 octobre, à l'occasion du retour de la goélette Tara de sa « Mission Microbiomes », un programme festif a été proposé au grand-public, avec le soutien de Lorient Agglomération et en lien avec le Festival des Aventuriers de la Mer et l'Espace des sciences/ Maison de la Mer.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

DÉCEMBRE

Lorient Agglomération a inauguré sa Maison des mobilités. Entièrement rénové, cet espace de référence propose sur un même lieu tous les services relatifs aux transports sur le réseau urbain.

Afin de mettre en valeur le patrimoine exceptionnel de Lorient La Base, 2 mâts d'éclairage, économes en énergie, d'une hauteur de près de 18 mètres ont été posés face au K2.



© Lorient Agglomération - L. Bergon



Propriétaire d'une chambre ou d'un logement vacant ?

louez à un étudiant !

L'ESPACE INFO JEUNES DE LORIENT
MEY EN CONTACT LES HÉBERGEURS ET LES JEUNES

PLUS D'INFORMATIONS AU
02 97 84 94 50 ou sur infos@bjj-lorient.org

LORIENT
Agglomération

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LES 25 COMMUNES



© Nicolas Saint-Maur

Brandérion



© Fanch Galvel

Bubry



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Calan



© Hervé Cohomer

Caudan



© Hervé Cohomer

Cléguer



© Yann Zedda

Gâvres



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Gestel



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Groix



© Fanch Galvel

Guidel



© Sonia Lorec

Hennebont



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Inguiniel



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Inzinzac-Lochrist



© Sonia Lorec

Lanester



© Sonia Lorec

Languidic



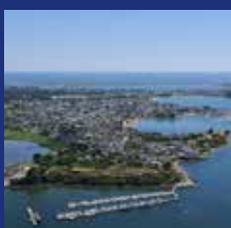
© Fanch Galvel

Lanvaudan



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Larmor-Plage



© Yann Zedda

Locmiquélic



© Fly HD

Lorient



© Hélène Vauché

Plœmeur



© Arne Villi

Plouay



© Sonia Lorec

Pont-Scorff



© Yann Zedda

Port-Louis



© Sonia Lorec

Quéven



© Sonia Lorec

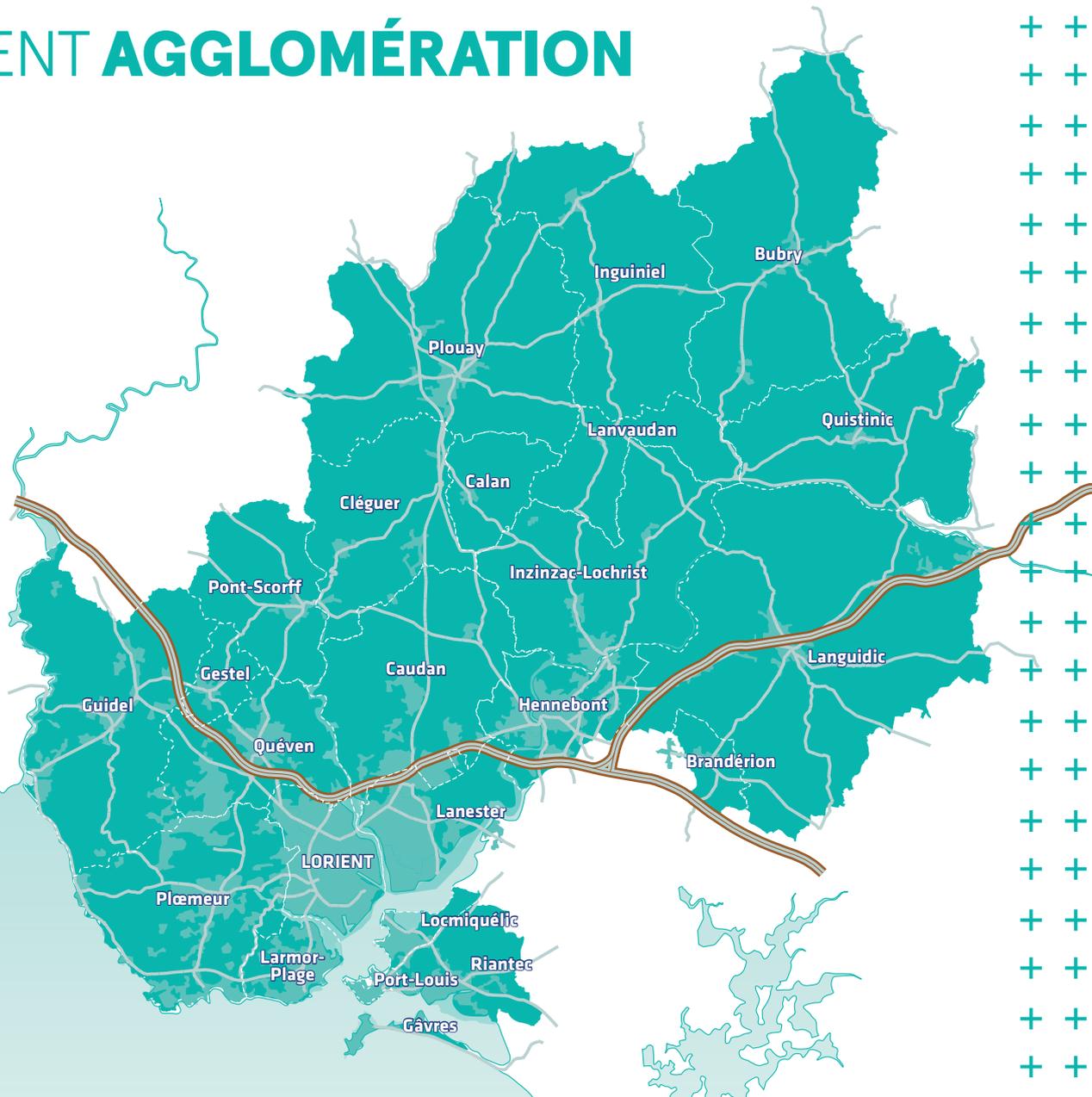
Quistinic



© Sonia Lorec

Riantec

LORIENT AGGLOMÉRATION



Population légale totale*

211 053

Superficie en hectares

73 556

Densité hab/km²

282

| COMMUNE | Population légale totale* | Superficie en hectares | Densité hab/km ² |
|-------------------|---------------------------|------------------------|-----------------------------|
| BRANDÉRION | 1 492 | 617 | 242 |
| BUBRY | 2 346 | 6 900 | 34 |
| CALAN | 1 272 | 1 220 | 104 |
| CAUDAN | 7 298 | 4 263 | 171 |
| CLÉGUER | 3 371 | 3 061 | 110 |
| GÂVRES | 698 | 183 | 381 |
| GESTEL | 2 698 | 625 | 432 |
| GROIX | 2 303 | 1 470 | 157 |
| GUIDEL | 12 037 | 5 229 | 230 |
| HENNEBONT | 16 300 | 1 857 | 878 |
| INGUINIEL | 2 247 | 5 140 | 44 |
| INZINZAC-LOCHRIST | 6 669 | 4 462 | 149 |
| LANESTER | 23 421 | 1 837 | 1275 |
| LANGUIDIC | 8 204 | 10 908 | 75 |
| LANVAUDAN | 814 | 1 830 | 44 |
| LARMOR-PLAGE | 8 522 | 725 | 1175 |
| LOCMIQUÉLIC | 4 167 | 357 | 1167 |
| LORIENT | 58 881 | 1 742 | 3380 |
| PLŒMEUR | 19 185 | 3 890 | 493 |
| PLOUAY | 5 930 | 6 730 | 88 |
| PONT-SCORFF | 3 985 | 2 315 | 172 |
| PORT-LOUIS | 2 774 | 107 | 2 593 |
| QUÉVEN | 9 051 | 2 392 | 378 |
| QUISTINIC | 1 442 | 4 290 | 34 |
| RIANTEC | 5 946 | 1 406 | 423 |

LES COMPÉTENCES DE LORIENT AGGLOMÉRATION

Une communauté de projets

Lorient Agglomération exerce une vingtaine de compétences sur le territoire des vingt-cinq communes de l'agglomération. Ces compétences ont toutes pour objectif de consolider le dynamisme du territoire et de le préparer à l'avenir. L'exercice de ces compétences à l'échelle communautaire offre l'opportunité d'un aménagement du territoire cohérent dans le respect des identités de chaque commune.

En collaboration avec Audélor, l'Agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient, Lorient Agglomération travaille pour aménager des espaces d'activité économique et porter des projets d'intérêt communautaire. La compétence économique est également mise à profit pour inciter à l'innovation et faciliter le chemin vers l'emploi des personnes en difficultés. Formation, recherche et innovation constituent des atouts importants pour le développement économique et culturel du territoire. En soutenant depuis 1995 l'Université de Bretagne Sud, Lorient Ag-

glomération renforce l'attractivité du territoire. Avec l'Office de tourisme, Lorient Agglomération s'inscrit aussi dans une dynamique de développement et réalise des équipements de loisirs conçus comme des espaces ludiques et pédagogiques.

Cohésion territoriale et solidarité à l'échelle intercommunale

Les questions de l'aménagement de l'espace communautaire s'envisagent de plus en plus à l'échelle de l'agglomération pour des raisons de cohésion territoriale et de solidarité intercommunale, toujours dans un esprit de développement durable. C'est ainsi que sont nés des documents de référence comme le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) qui dessine le territoire de demain (habitat, environnement, développement économique et transports) et le Plan des mobilités. La compétence transports trouve naturellement sa place dans cette réflexion globale. La priorité aux transports collectifs et à l'éco-mobilité (bateabus, vélo, marche à pied) a connu une forte accélération depuis la mise en circulation du transport en commun en site propre. En matière d'habitat et de cohésion sociale, Lorient Agglomération poursuit un objectif de 1100 nouveaux logements par an, en fixant notamment un pourcentage de logements sociaux par commune et en insistant sur l'incitation à la rénovation thermique et à la lutte contre le mal logement (PLH 2017-2023). Sensibilisée à l'avenir de la planète, soucieuse de la qualité de vie de ses concitoyens, convaincue de la nécessaire rupture avec une économie du gaspillage et de la pollution, Lorient Agglomération applique sur son territoire les principes du développement durable. Grâce à un plan climat et à l'élaboration d'un Agenda 21, l'agglomération engage des actions à long terme sur l'ensemble des communes pour garantir à chacun une qualité de vie des plus satisfaisantes. Le choix de la collecte sélective et de la valorisation des déchets à l'échelle du territoire s'inscrit dans cette démarche. Le transfert de la compétence eau et assainissement, intervenu en 2012, vise également à apporter le même service de qualité à tous les habitants, à réaliser des économies d'échelle et à consolider les outils pour une gestion raisonnée de l'eau.



© Hervé Comner

11 DÉCEMBRE 1973

Le SIVOM est créé avec Lorient, Lanester, Larmor-Plage, Plœmeur et Quéven et trois mois plus tard, Caudan.

22 NOVEMBRE 1990

Le District est créé ; se joignent à l'intercommunalité quatre communes : Gestel, Pont-Scorff, Hennebont et Inzinzac-Lochrist.

À partir d'une intercommunalité de services directs à la population (transports, sécurité incendie, traitement des déchets) s'est construite une intercommunalité de projets, visant à concourir au développement durable

et équilibré de l'ensemble de l'agglomération à travers des investissements structurants pour le développement économique, touristique, l'enseignement supérieur et la protection de l'environnement.

COMPÉTENCES DE DROIT

■ Développement économique

- Actions de développement économique, maritime et touristique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

■ Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ainsi qu'un schéma d'aménagement économique du territoire et toutes études concernant l'avenir de l'agglomération ;
- Réserves foncières et définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme ;
- Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.

■ Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire

- Programme local de l'habitat ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire ;
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;

- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

■ Politique de la ville

■ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

■ Accueil des gens du voyage

■ Prévention, collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

■ Eau

- Pompage, protection du point de prélèvement, traitement, transfert, stockage et distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

■ Assainissement des eaux usées

- Assainissement collectif : contrôle des raccordements au réseau public de collecte, collecte, transfert et épuration des eaux usées, élimination des boues produites.
- Assainissement non collectif : contrôle de conception et réalisation, contrôle de fonctionnement (base réglementaire) et suivi des réhabilitations.

■ Gestion des eaux pluviales urbaines

Gestion des eaux pluviales urbaines selon les modalités et le périmètre définis par le conseil communautaire.

COMPÉTENCES COMPLÉMENTAIRES

■ Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

■ Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores.
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie et promotion des énergies renouvelables.
- Agenda 21 communautaire et Plan climat-air-énergie territorial.
- Protection des espaces naturels dont le Conseil a décidé de l'intérêt communautaire.

■ Équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements d'intérêt communautaire.

■ Promotion du Pays de Lorient et relations avec l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département dans les domaines de compétences communautaires.

■ Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie.

■ Développement des nouvelles technologies d'information et de communication d'intérêt communautaire.

■ Participation aux schémas régionaux de formation.

■ Fourrière, capture des animaux errants.

■ Surveillance de zones de baignade d'intérêt communautaire.

■ Contribution au service départemental d'incendie et de secours et gestion de l'immobilier dans le cadre de la convention de départementalisation.

FÉVRIER 1996

Brandérion, Cléguer, Gâvres, Groix, Guidel, Port-Louis et Riantec les rejoignent, soit 17 communes au total.

JANVIER 2000

Le District est transformé en communauté d'agglomération, après l'extension du périmètre à Languidic et s'appelle désormais « Cap l'Orient ».

JANVIER 2001

Le périmètre est élargi à Locmiquélic.

AVRIL 2012

Les marques « Lorient Agglomération » (institution) et « Lorient Bretagne Sud » (promotion touristique et économique) sont créées.

1^{ER} JANVIER 2014

Lorient Agglomération et la Communauté de communes de la Région de Plouay fusionnent.



LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Le Conseil communautaire

Le Conseil de Lorient Agglomération est composé de 73 membres élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales. Le nombre de conseillers communautaires est fonction du nombre d'habitants dans chaque commune. Toutes disposent d'au moins un représentant. Le Conseil élit son Président, ses 15 vice-présidents et 5 conseillers-délégués, pour former le Bureau de Lorient Agglomération, l'organe exécutif de l'institution. En 2022, le Conseil communautaire s'est réuni 5 fois.

Les Commissions thématiques

Lieu d'informations, d'échanges, de réflexions, de propositions et d'orientations pour tous les sujets qui touchent à leur domaine d'intervention, les Commissions étudient notamment les questions soumises au Conseil communautaire.

Leur composition varie entre 17 et 19 membres et respecte le principe de la représentation proportionnelle. Par délibération du 28 juillet 2020, 4 commissions ont été créées pour le mandat 2020/2026 :

- Aménagement, mobilités, habitat,
- Développement et attractivité territoriale,
- Ressources, finances et administration générale,
- Transition écologique.

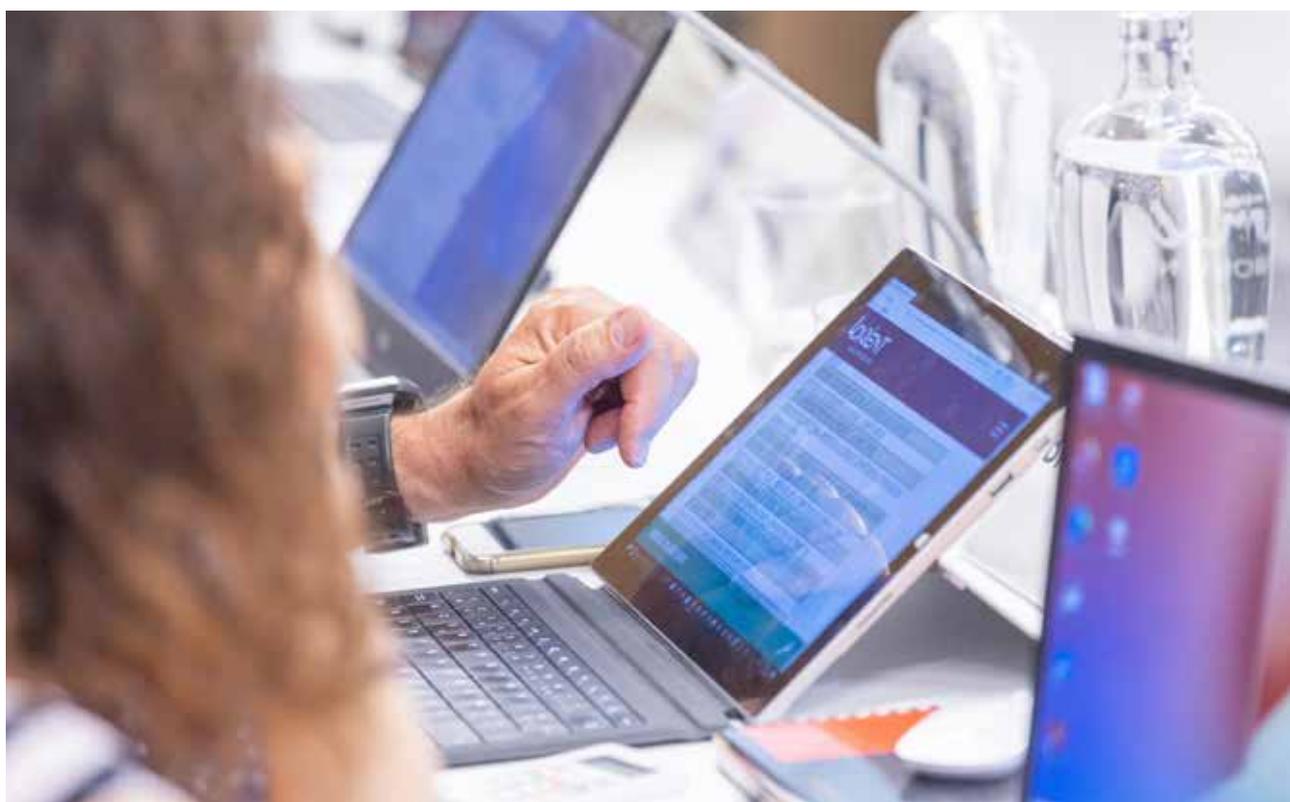
Le Bureau

Le Conseil de communauté délègue certaines décisions de gestion courante au Bureau. Le Bureau est une instance délibérative composée notamment du président, des vice-présidents et conseillers délégués. Le Bureau de la communauté s'est réuni 12 fois en 2022.

Le Président de Lorient Agglomération, Fabrice Loher, est chargé de l'administration de l'établissement et de l'application des statuts. Il préside les instances, dispose d'une délégation du Conseil communautaire dans certaines matières et fait exécuter les décisions.

La Conférence des maires

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, prévoit la création d'une conférence des maires dans les EPCI à fiscalité propre. Celle-ci se réunit sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président ou à la demande d'un tiers des maires, dans la limite de quatre réunions par an. Véritable lieu d'échanges et de partages, la Conférence des maires s'est réunie 10 fois en 2022.

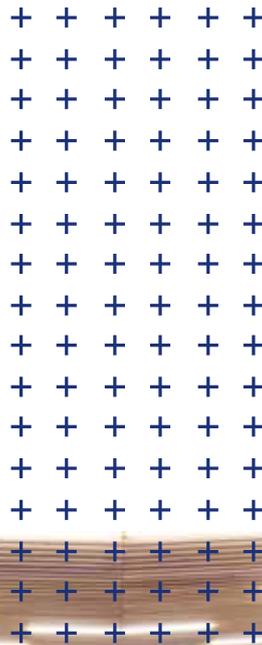


LES MEMBRES DU BUREAU

- **Fabrice LOHER**, Président de Lorient Agglomération
- **Alain NICOLAZO**, 1^{er} vice-président chargé des finances, de la mutualisation et de l'évaluation
- **Ronan LOAS**, 2^e vice-président chargé de la culture, du sport, des muséographies et de l'attractivité
- **Marc BOUTRUCHE**, 3^e vice-président chargé de l'habitat, du logement, du foncier et du projet territorial
- **Patricia QUERO-RUEN**, 4^e vice-présidente chargée du numérique et de la smart City
- **Céline OLIVIER**, 5^e vice-présidente chargée des ressources humaines et de l'achat public
- **Armelle NICOLAS**, 6^e vice-présidente chargée de l'environnement, de la gestion des risques, des espaces naturels et de la GEMAPI
- **Annick GUILLET**, 7^e vice-présidente chargée de la gestion et de la valorisation des déchets
- **Maria COLAS**, 8^e vice-présidente chargée des mobilités
- **Jo DANIEL**, 9^e vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement
- **Jean-Michel BONHOMME**, 10^e vice-président chargé de la planification, de l'aménagement territorial, du SCoT, de l'urbanisme et du SIG.
- **Patrice VALTON**, 11^e vice-président chargé des ports et de la plaisance
- **Fabrice VELY**, 12^e vice-président chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- **Bruno PARIS**, 13^e vice-président chargé de la transition écologique
- **Pascal LE LIBOUX**, 14^e vice-président chargé du développement économique et de l'emploi
- **Laurent DUVAL**, 15^e vice-président chargé de l'agriculture, de l'alimentation, de l'aménagement et de la valorisation de l'espace rural

5 conseillers communautaires délégués, membres du Bureau

- **Antoine PICHON**, conseiller délégué en charge des gens du voyage
- **Anne-Valérie RODRIGUES**, conseillère déléguée en charge du tourisme
- **Martine DI GUGLIELMO**, conseillère déléguée en charge du Contrat Local de Santé
- **Christophe GINET**, conseiller délégué en charge de la formation et de l'économie sociale et solidaire
- **Laure LE MARECHAL**, conseillère déléguée en charge de la langue et de la culture bretonnes



Les 25 maires de Lorient Agglomération

- **Brandérian** : M. Jean-Yves CARRIO
- **Bubry** : M. Roger THOMAZO
- **Calan** : M. Yann GUIGUEN
- **Caudan** : M. Fabrice VELY
- **Cléguer** : M. Alain NICOLAZO
- **Gâvres** : M. Dominique LE VOUËDEC
- **Gestel** : M. Michel DAGORNE
- **Groix** : M. Dominique YVON
- **Guidel** : M. Jo DANIEL
- **Hennebont** : Mme Michèle DOLLÉ
- **Inguiniel** : M. Jean-Louis LE MASLE
- **Inzinzac-Lochrist** : Mme Armelle NICOLAS
- **Lanester** : M. Gilles CARRERIC
- **Languidic** : M. Laurent DUVAL
- **Lanvaudan** : Mme Dominique BEGHIN
- **Larmor-Plage** : M. Patrice VALTON
- **Locmiquélic** : M. Éric PATUREL
- **Lorient** : M. Fabrice LOHER
- **Plœmeur** : M. Ronan LOAS
- **Plouay** : M. Gwenn LE NAY
- **Pont-Scorff** : M. Pierrick NEVANNEN
- **Port-Louis** : M. Daniel MARTIN
- **Quéven** : M. Marc BOUTRUCHE
- **Quistinic** : M. Antoine PICHON
- **Riantec** : M. Jean-Michel BONHOMME



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

BRANDERION

- M. Jean-Yves CARRIO, Maire

BUBRY

- M. Roger THOMAZO, Maire

CALAN

- Yann GUIGUEN, Maire

CAUDAN

- M. Fabrice VELY, Maire
- Mme Martine DI GUGLIELMO, Adjointe au Maire

CLEGUER

- M. Alain NICOLAZO, Maire

GAVRES

- M. Dominique LEVOUEDEC, Maire

GESTEL

- M. Michel DAGORNE, Maire

GROIX

- M. Dominique YVON, Maire

GUIDEL

- M. Jo DANIEL, Maire
- Mme Françoise BALLESTER, Adjointe au Maire
- M. Patrice JACQUEMINOT, Adjoint au Maire
- Mme Estelle MORIO, Conseillère Municipale

HENNEBONT

- M. André HARTEREAU, Conseiller Municipal
- Mme Marie-Françoise CERIZ, Conseillère Municipale
- M. Pascal LE LIBOUX, Adjoint au Maire
- Mme Laure LE MARECHAL, Conseillère Municipale
- M. Fabrice LEBRETON, Conseiller Municipal

INGUINIEL

- M. Jean-Louis LE MASLE, Maire

INZINZAC-LOCHRIST

- Mme Armelle NICOLAS, Maire
- M. Maurice LECHARD, Adjoint au Maire

LANESTER

- M. Gilles CARRERIC, Maire
- Mme Rose MORELLEC, Adjointe au Maire
- M. Maurice PERON, Adjoint au Maire
- Mme Annaïg LE MOEL-RAFLIK, Adjointe au Maire
- M. Philippe JESTIN, Adjoint au Maire
- Mme Florence LOPEZ-LE GOFF, Conseillère Municipale
- M. Patrick LE GUENNEC, Conseiller Municipal
- Mme Claudine DE BRASSIER, Conseillère Municipale

LANGUIDIC

- M. Laurent DUVAL, Maire
- Mme Véronique GARIDO, Adjointe au Maire





© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



LANVAUDAN

- Mme Dominique BEGHIN, Maire

LARMOR-PLAGE

- M. Patrice VALTON, Maire
- Mme Patricia JAFFRE, Adjointe au Maire
- Mme Katherine GIANNI, Conseillère Municipale

LOCMIQUELIC

- Mme Sylvie IZAGUIRRE, Adjointe au Maire

LORIENT

- M. Fabrice LOHER, Maire
- Mme Aurélie MARTORELL, Conseillère Municipale
- M. Christophe GINET, Conseiller Municipal
- Mme Sophie PALANT-LE HEGARAT, Adjointe au Maire
- M. Bruno PARIS, Adjoint au Maire
- Mme Maryvonne LE GREVES, Adjointe au Maire
- M. Stéphane DANIEL, Adjoint au Maire
- Mme Fanny GRALL, Conseillère Municipale
- M. Guy GASAN, Adjoint au Maire
- Mme Cécile BESNARD, Adjointe au Maire
- M. Christian LE DU, Adjoint au Maire
- Mme Maria COLAS, Conseillère Municipale
- M. Michel TOULMINET, Adjoint au Maire
- Mme Lydie LE PABIC, Adjointe au Maire
- M. Armel TONNERRE, Adjoint au Maire
- M. Laurent TONNERRE, Conseiller Municipal
- M. Damien GIRARD, Conseiller Municipal
- Mme Gaëlle LE STRADIC, Conseillère Municipale
- M. Edouard BOUIN, Conseiller Municipal
- M. Bruno BLANCHARD, Conseiller Municipal
- Mme Solène PERON, Conseillère Municipale

PLŒMEUR

- M. Ronan LOAS, Maire
- M. Jean-Guillaume GOURLAIN, Adjoint au Maire
- Mme Patricia QUERO-RUEN, Adjointe au Maire
- Mme Anne-Valérie RODRIGUES, Conseillère Municipale
- Mme Marianne POULAIN, Conseillère Municipale
- M. Antoine GOYER, Conseiller Municipal

PLOUAY

- M. Gwenn LE NAY, Maire
- Mme Annick GUILLET, Adjointe au Maire

PONT-SCORFF

- M. Alain DE CORSON, Adjoint au maire

PORT-LOUIS

- M. Daniel MARTIN, Maire

QUEVEN

- M. Marc BOUTRUCHE, Maire
- Mme Céline OLIVIER, Conseillère Municipale
- M. Jean-Pierre ALLAIN, Adjoint au Maire

QUISTINIC

- M. Antoine PICHON, Maire

RIANTEC

- M. Jean-Michel BONHOMME, Maire
- Mme Nathalie PERRIN, Adjointe au Maire

L'ARCHITECTURE DU PROJET DE TERRITOIRE

Le projet de territoire a été approuvé le 9 novembre 2021 par le Conseil communautaire. Il se constitue de 5 axes et 15 enjeux stratégiques qui formalisent la feuille de route de l'action communautaire d'ici à l'horizon 2030.

C'est cette architecture de référence qui enrichit désormais l'intervention communautaire. La restitution de ce Rapport d'activité suit cette même trame.

5.1 Un territoire qui impulse la solidarité communautaire (p. 52)

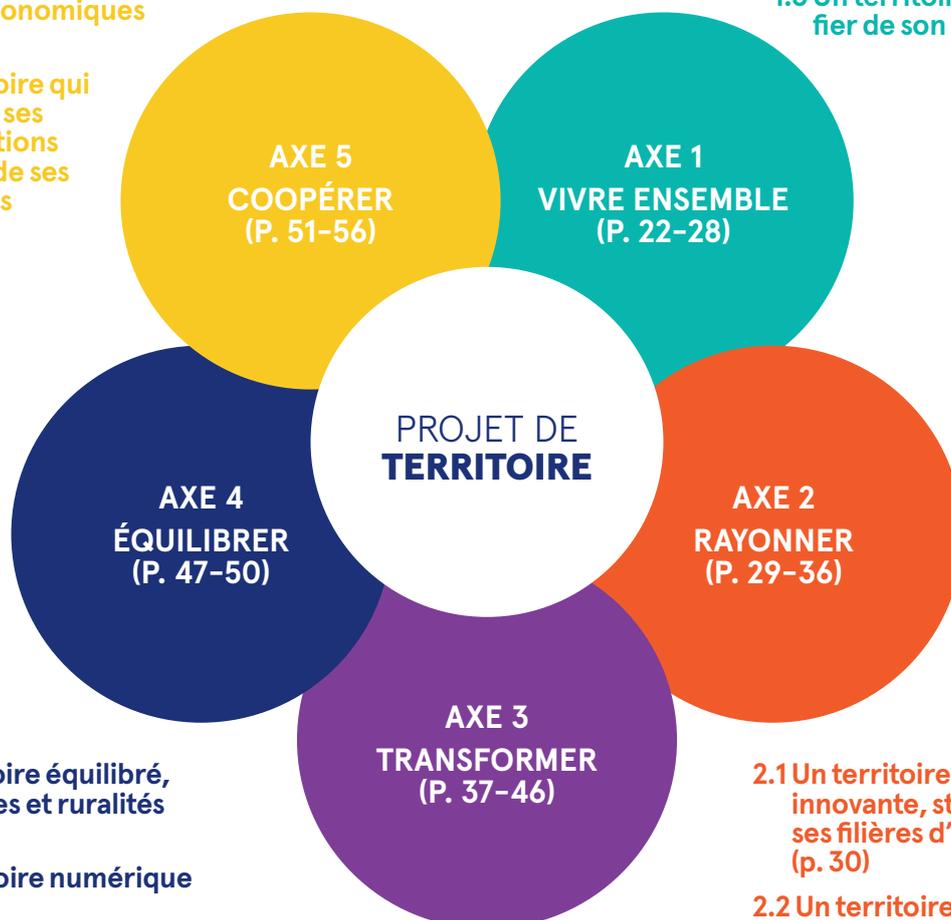
5.2 Un territoire qui s'appuie sur la participation de ses citoyens et de ses acteurs socio-économiques (p. 54)

5.3 Un territoire qui renforce ses coopérations au-delà de ses frontières (p. 56)

1.1 Un territoire pour tous (p. 23)

1.2 Un territoire responsable qui agit en faveur du cadre de vie et de la santé de ses habitants (p. 25)

1.3 Un territoire vivant et fier de son identité (p. 27)



4.1 Un territoire équilibré, entre villes et ruralités (p. 48)

4.2 Un territoire numérique (p. 49)

3.1 Un territoire qui repense ses mobilités du quotidien (p. 38)

3.2 Un territoire qui s'organise pour répondre au changement climatique (p. 41)

3.3 Un territoire exemplaire en matière de transition écologique et énergétique (p. 44)

2.1 Un territoire à l'économie innovante, stimulée par ses filières d'excellence (p. 30)

2.2 Un territoire d'excellences maritimes (p. 32)

2.3 Un territoire attractif au bénéfice de l'emploi (p. 34)

2.4 Un territoire touristique responsable, fort de ses diversités entre mer, rade et vallées (p. 36)



3 FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

GESTION DE LA CRISE SÉCHERESSE

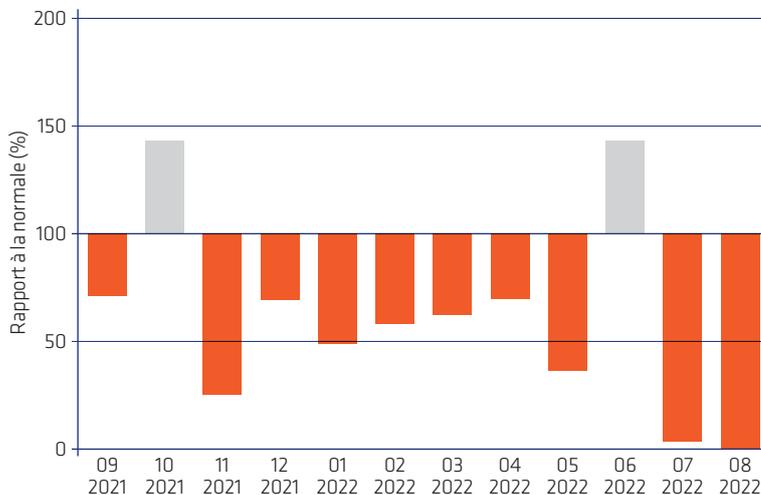
L'année 2022 aura été marquée par un épisode de sécheresse correspondant sensiblement à celui de 1976, rappelant à chacun que la ressource en eau n'est pas inépuisable et que chaque goutte peut compter.

L'approvisionnement en eau sur le territoire de Lorient Agglomération est assuré à 80 % par des eaux de surfaces – à partir du Scorff ou du Blavet - et à 20 % par des eaux souterraines prélevées dans des forages. Dès le mois d'avril 2022, les débits hydriques s'étaient révélés en-deçà des moyennes de saison. La consommation des réserves d'eau devançait d'un mois la consommation habituelle des années passées.

Dans le Morbihan, le Préfet a pris des arrêtés de vigilance (le 4 mai), puis d'alerte (le 15 juillet), ensuite d'alerte renforcée (le 28 juillet) puis de crise (le 12 août). Ces dispositions ont entraîné la mise en œuvre de restrictions progressives des usages de l'eau en application de l'arrêté cadre sécheresse départemental. Ces mesures ont impacté les particuliers, comme les activités économiques et agricoles, ainsi que celles des collectivités. Elles ont été levées totalement le 3 novembre.

Pour assurer la continuité de la production d'eau potable durant l'été, Lorient Agglomération a dû solliciter des dérogations aux autorisations de prélèvements dans le Scorff et le Blavet qui ont été utilisées respectivement de 50 et 27 jours.

Septembre 2021 à août 2022 (Cumul mensuel)



- Depuis septembre 2021, tous les mois ont été déficitaires sauf octobre et juin.

- Le mois de juillet et la 1^{re} décennie d'août 2022, historiquement secs, ont donc creusé fortement le déficit déjà existant.

Il est à noter que le manque d'eau renforce la dégradation de la qualité des ressources et l'augmentation des coûts de traitement associés, majorée par la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières utilisées par les services d'eau et d'assainissement.

Le cas particulier de l'île de Groix

A Groix, 4 forages, de 40 à 60 mètres de profondeur se répartissent sur l'île. Ils permettent de capter l'eau de pluie qui a ruisselé depuis la surface et pénétré dans le sol, qui l'a naturellement filtrée. Ces ouvrages couvrent l'alimentation en eau des résidents permanents de l'île. En période estivale, la demande en eau est multipliée par 3. Pour faire face à ce pic de consommation, un barrage a été construit en 1967 à Port Melin. Il retient l'eau de ruissellement et de pluie et constitue une réserve utile de 80 000 m³ dans laquelle l'eau est puisée de juin à septembre. L'apport en eau dépendant de la météo, elle est une ressource aléatoire et donc vulnérable aux aléas climatiques. Les années de sécheresse, comme en 2022, la situation peut vite basculer.

Dès le 3 juin 2022, l'île de Groix a été placée en crise sécheresse. La retenue de Port-Melin accusant un déficit d'environ 20 000 m³ dès le printemps, Lorient Agglomération a dû prendre des mesures exceptionnelles pour garantir la continuité de l'alimentation en eau potable de l'île. Une unité de dessalement d'eau de mer a notamment été mise en service temporairement afin de compléter le niveau de la ressource, du 3 août au 27 octobre 2022.





© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Solidarité territoriale et création d'une cellule de crise

Dès début août, en plus des liens réguliers avec la Préfecture qui coordonnait l'action des collectivités à l'échelle départementale, il a été constitué une cellule de crise avec les maires de l'Agglomération pour pouvoir agir directement, localement, sur les consommations d'eau. Les moyens mobilisés pour détecter d'éventuelles fuites sur le réseau ont été accentués à Groix et la pression sur les réseaux a parallèlement été réduite sur certaines zones quand cela était possible. Cette crise a fait émerger le besoin de constituer un « Plan de résilience eau » pour anticiper au mieux les impacts du changement climatique sur la ressource et la qualité de l'eau.

Pour accompagner cette mobilisation, une campagne de communication a été menée tout l'été, à Groix et sur le continent, pour sensibiliser les habitants, les professionnels et les touristes aux économies d'eau. Cette campagne, dont les messages ont évolué au fil des niveaux d'alertes, s'est adaptée au plus près de la réalité vécue par chacun. Les hébergeurs touristiques se sont ainsi vus dotés d'un kit de communication à déployer dans leur(s) location(s) à Groix. Les organisateurs d'évènement(s) ont également été mobilisés pour relayer les messages de prévention auprès de leur public, notamment durant le Festival Interceltique ou le Festival international du film insulaire de Groix. Chaque outil grand-public a été déployé en français et en anglais de façon à garantir la compréhension de tous. Les sites touristiques ont été particulièrement ciblés, avec la mise en place d'une exposition dédiée à la gare maritime ou la diffusion de clips vidéo dans les bateaux qui assurent la liaison entre Groix et le continent.

Pour les professionnels, les chambres consulaires ont été mobilisées. Des messages adaptés ont été transmis auprès des fédérations pour chaque corps de métier – en lien avec le dispositif « Ecod'o » porté par les services de l'Etat, l'Agence de l'eau, les producteurs d'eau du Morbihan et la CCI du Morbihan qui en assure le pilotage, pour sensibiliser les entreprises à une bonne et juste utilisation de la ressource en eau.



A Groix, la mise en place d'un plan d'actions a permis une réduction des consommations d'eau potable en juillet-août 2022 sur l'île de Groix de l'ordre de 15 à 20 % par rapport aux moyennes constatées sur 2018-2021.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



DÉCARBONER LES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

Lorient Agglomération s'est engagée à constituer une flotte de bus décarbonés nouvelle génération d'ici 2030. Les 10 premiers bus BioGNV (Gaz Naturel pour Véhicules) ont été mis en exploitation à la rentrée 2022 sur le réseau de Lorient Agglomération.

Dans le cadre de la transition énergétique et pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, Lorient Agglomération s'est fixée l'objectif de réduire de 78 % ses émissions de gaz à effet de serre dans le domaine des transports. La flotte de bus diesel, propriété de Lorient Agglomération, va donc progressivement être remplacée par des bus BioGNV ou hydrogène d'ici 2031. Les 10 premiers bus BioGNV (Gaz Naturel pour Véhicules) ont été mis en service sur le réseau le 19 septembre 2022, à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité. L'arrivée de ces bus marque de manière visible l'action de Lorient Agglomération pour décarboner les transports publics terrestres et maritimes en totalité d'ici 2030 et répondre ainsi aux besoins d'évolution dans le domaine de l'énergie.



© Fanch Galvel



© Hervé Colomer

Objectif : décarboner les mobilités

En 2018, sur le territoire, le transport routier représentait le premier poste d'émission de gaz à effet de serre (GES) avec 43 % des émissions. La consommation en carburant des transports collectifs représentait quant à elle le premier poste d'émissions de gaz à effet de serre dans le bilan 2020 de Lorient Agglomération.

Après avoir mené des études sur la transition énergétique de la flotte de bus, le choix d'un mix BioGNV/ Hydrogène renouvelable optimisé a été acté pour un avitaillement à terme de 80 % de GNV et 20 % d'hydrogène renouvelable. Le choix de ce mix énergétique fait de Lorient Agglomération un territoire innovant et précurseur en développant un écosystème hydrogène renouvelable.

Adaptation des infrastructures

Les 10 premiers bus BioGNV intégrés à la flotte viennent en renouvellement des bus diesel arrivés en fin de vie. Il s'agit de 8 bus articulés d'une longueur de 18 mètres et de 2 bus standards de 12 mètres. Une nouvelle découpe extérieure et un nouveau design intérieur viennent marquer la transition avec le parc diesel. Ces bus fonctionnent au BioGNV (un biocarburant vertueux pour l'environnement et le territoire) stocké en toiture et garantissent une autonomie suffisante pour satisfaire l'ensemble des lignes du réseau. Le montant de l'investissement s'élève à près de 5 000 000 € (370 000 € pour un bus standard et 465 000 € pour un bus articulé).

Pour accueillir, recharger en énergie et maintenir cette nouvelle flotte de bus décarbonés, Lorient Agglomération a lancé des travaux afin d'adapter les dépôts de bus et notamment le dépôt principal situé à Lorient. Ce site permet actuellement d'accueillir et de maintenir 78 bus gasoil (17 bus articulés de 18 mètres et 61 bus standards) sur les 95 bus appartenant à Lorient Agglomération (les 17 autres bus sont remisés et maintenus sur le dépôt secondaire de Quéven).



95
flotte actuelle :
95 bus, 2 dépôts
(Lorient-Demaine,
Quéven)



Objectifs d'ici 2030 :

48
GNV : 48 véhicules
standards de 12 mètres
et 28 bus articulés
de 18 mètres, création
de 2 stations raccordées
aux 2 dépôts



Hydrogène vert :

19
véhicules standards
de 12 mètres, création
d'une station au dépôt
de Lorient

Les mobilités, enjeu majeur du projet de territoire de Lorient Agglomération

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur le territoire, Lorient Agglomération affirme sa volonté politique en matière de « Transports & Déplacements » avec l'élaboration d'un Plan De Mobilité (PDM) qui devrait être lancé courant 2024. Ce document est destiné à répondre aux besoins de mobilité des personnes et des marchandises sur le territoire. Il vise notamment à améliorer la sécurité des déplacements et à réduire le trafic automobile en faveur de moyens de déplacements moins polluants, notamment l'usage du vélo et la marche à pied. En attendant l'élaboration de ce nouveau document, plusieurs actions ont déjà été initiées. Lorient Agglomération a notamment engagé l'élaboration d'un schéma directeur des parkings relais et aires de covoiturage sur le territoire et a approuvé la réalisation d'un premier parking relais en gare de Gestel.

Dans le cadre de son schéma cyclable en cours de révision, Lorient Agglomération aide financièrement les communes pour la réalisation des aménagements cyclables sur les axes d'intérêts intercommunaux (50 % pour les études, 30 % pour les travaux). En complément, Lorient Agglomération a mis en place une aide financière à destination des habitants (sans conditions de ressources) de 100 € à 250 € pour l'achat de vélos à assistance électrique. Plus de 1900 aides ont été versées en 2022 pour un montant global de 364 000 €. Enfin, l'aménagement d'abris-vélos sécurisés au niveau des embarcadères et des gares a débuté en 2022 au Port de pêche de Lorient, à Sainte-Catherine à Locmiquélic ainsi qu'à la gare SNCF de Gestel.



© Faanch Galvel

Plusieurs aménagements liés à la transition énergétique ont déjà débuté en 2022 sur les sites de Lorient et Quéven. Ces travaux visent à mettre en conformité les ateliers pour l'accueil spécifique des bus BioGNV et électriques à hydrogène ainsi que la construction d'une station de distribution GNV. La construction d'une station de distribution d'hydrogène sera aménagée sur le dépôt de Lorient.

LE PLAN DE RÉSILIENCE ÉNERGÉTIQUE DE LORIENT AGGLOMÉRATION

Le Plan de Résilience Energétique de Lorient Agglomération s'articule autour de trois modalités d'actions (sobriété, efficacité et renouvelable) à court/moyen et long terme et s'applique à l'échelle du patrimoine et des compétences locales, des politiques publiques et en accompagnement des acteurs.

Le Plan de Résilience Energétique de Lorient Agglomération s'inscrit pleinement dans le Projet de Territoire, en particulier dans son axe 3 « Transformer », et soutient également les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). L'urgence économique, géopolitique et climatique impose d'optimiser les consommations et d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique. Le plan se décline en 50 actions, dont 13 seront mises en place dès 2023. Celles-ci concernent aussi bien les agents de l'agglomération que les partenaires (AudéLor, CCI...), les communes et le grand public.

Limiter l'impact des hausses du coût de l'énergie

L'impact cumulé de la crise COVID et de la guerre en Ukraine ont entraîné une forte hausse des coûts de l'énergie. Les études indiquaient qu'à iso-périmètre. Le budget électricité et gaz de l'agglomération devrait être multiplié par 3 en 2023, par rapport à 2022.

Parmi les postes les plus consommateurs d'énergie, les transports collectifs arrivent en tête (33,3% des consommations énergétiques totales de Lorient Agglomération). Hors carburants, le secteur industriel (eau, assainissement et déchets) représente 72% des consommations patrimoniales de Lorient Agglomération.

Accompagner les communes et les partenaires

Avec l'appui de la plateforme services énergies de Lorient Agglomération, les communes peuvent obtenir des diagnostics et études sur leur consommation d'énergie et l'état de leur patrimoine, des préconisations de réhabilitation et des conseils sur le choix de l'énergie. Elles peuvent également être accompagnées dans la mise en œuvre des dispositifs parfois très techniques de subventions.

La plateforme de services énergies

Lorient Agglomération propose ses services et expertises aux communes afin de définir un plan d'actions quant à la réduction de leur consommation énergétique, la rénovation de leur patrimoine ou le choix de l'énergie. Le conseil en énergie partagée prend la forme d'un catalogue de plus de 15 prestations à prix coûtant



© FVPH



© Hervé Gohanneur



réalisé par les équipes de l'Agglomération : bilan des consommations et dépenses énergétiques du patrimoine, analyse énergétique détaillée d'un bâtiment, prédimensionnement d'équipements, note d'opportunité développement des énergies renouvelables électriques... Sur les équipements existants, Lorient Agglomération propose par exemple l'optimisation de la régulation du chauffage ou les mesures de températures, humidité, CO₂...

Parmi ces prestations figure la valorisation financière des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), un dispositif qui permet aux communes de bénéficier de financements lorsqu'elles réalisent des travaux sur leur patrimoine qui débouchent sur des économies d'énergie. Compte tenu de l'expertise et du temps nécessaire, mais aussi des conditions d'attribution et de valorisation des CEE, Lorient Agglomération propose aux communes de les accompagner dans ce processus (évaluation et optimisation des volumes de CEE générés par les travaux, valorisation des CEE sur le marché national...). La commune se voit ainsi rétrocéder l'intégralité des bénéfices moyennant des frais de gestion de moins de 10 %.

Un groupement d'achats pour l'énergie

Afin de bénéficier de meilleures conditions d'achat (accès aux offres grand compte) et d'un effet volume sur les marges des fournisseurs, Lorient Agglomération coordonne depuis 2015 un groupement d'achat avec 45 membres dont 20 communes, 12 CCAS, la SELLOR et le port de pêche. Cette initiative permet aux membres du groupement de bénéficier de la même capacité de négociation, quelle que soit la taille de la commune et sa consommation d'énergie, et d'accéder aux salles des marchés des fournisseurs auxquelles elle ne pourrait prétendre seule.

Des aides financières

Lorient Agglomération s'est vue confier deux aides financières qui s'adressent aux communes afin de les aider à rénover leurs bâtiments ou opter pour une énergie renouvelable.

Le programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique) permet de financer des diagnostics, des audits et des études énergétiques ainsi que du petit matériel pour les collectivités qui souhaitent se lancer dans des travaux de rénovation énergétique de leurs bâtiments. Au-delà de ce service, ces diagnostics précis sont importants pour la constitution de dossiers de subvention déposés par les communes auprès des financeurs (Europe, Etat, Région Bretagne), qui doivent en effet démontrer les gains réels d'énergie.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



© Fanch Galvel

Les communes peuvent aussi faire appel au programme Fonds chaleur et bénéficier alors d'un accompagnement technique, administratif et financier pour le développement des énergies renouvelables thermiques (bois, solaire thermique, récupération de chaleur, géothermie). La maîtrise d'œuvre de ce programme à été confiée par Lorient Agglomération et Quimperlé Communauté à la SPL BER. Cet accompagnement et les aides à l'investissement sont également accessibles pour les entreprises privées des deux territoires.

Le Conseil en Energie Partagé : un catalogue de 15 prestations à prix coûtant proposé par Lorient Agglomération pour que les communes puissent faire des économies d'énergie.

Un pas vers l'autonomie énergétique

Lorient Agglomération est impliquée dans deux structures dont le but est de développer les énergies locales et renouvelables. La première, la société Publique Locale Bois Energie Renouvelable (SPL BER) développe, construit et exploite des réseaux de chaleurs pour le compte des communes. Elle s'attache également à structurer durablement la filière locale bois énergies sur les territoires de Quimperlé et de agglomération de Lorient.. La seconde, la société d'économie mixte XSea, opère pour les communes et les entreprises l'installation et l'exploitation de fermes photovoltaïques notamment.





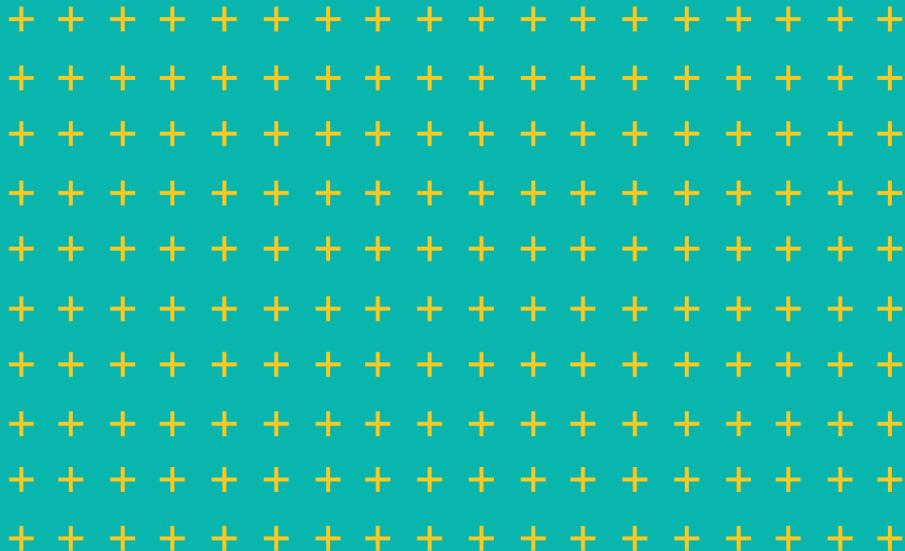
© Michel Penac

AXE 1

VIVRE ENSEMBLE

« UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ACCUEILLANT CULTIVANT UN ART DE VIVRE "À LA LORIENTAISE" »

L'axe « Vivre ensemble » retranscrit l'ensemble des enjeux relatifs à la protection et la préservation du cadre de vie, notamment l'accès pour tous au logement, aux services publics, aux soins, à une alimentation de qualité et aux offres culturelles et de loisirs.



UN TERRITOIRE POUR TOUS

Promouvoir un habitat pour tous, partout dans nos communes

Lancés en 2021, les travaux d'élaboration du Programme local de l'habitat (PLH) 2024-2029 se poursuivent. Le diagnostic territorial s'est enrichi du regard croisé des acteurs locaux, de la mise en perspective des actions menées et d'une évaluation sur le parcours résidentiel. Sur la base des enjeux en matière d'habitat et des engagements du Projet de Territoire et autres plans stratégiques territoriaux, les élus ont travaillé sur la définition des axes d'intervention. L'ambition collective portée au travers du PLH est de permettre « d'habiter mieux, partout, pour tous et à prix juste ». Pour répondre à cette feuille de route ambitieuse, l'innovation et la collaboration sont centrales.

Dans cette dynamique plus de 160 personnes (professionnels du logement et de l'habitat, partenaires sociaux, élus et agents des collectivités) ont été rassemblés le 29 mars 2022, pour la Fabrique du PLH, un temps de concertation entre acteurs de l'habitat. Cette journée a permis d'explorer des initiatives et des pistes d'actions concrètes. L'accès au logement pour tous, l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, la qualité des constructions, le cadre de vie, ainsi que le choix de l'emplacement des logements ont été rappelés comme valeurs socles de la politique communautaire de l'habitat.

Afin de bâtir le futur programme d'actions du PLH, la concertation avec les acteurs locaux s'est poursuivie et même amplifiée lors du 2nd semestre 2022, avec l'organisation de groupes de travail thématiques et de visites d'opérations, afin de concevoir des actions opérationnelles, articulées et tenant compte des spécificités locales. Les orientations et les propositions d'actions seront ensuite traduites dans le PLH, qui sera exécutoire en 2024.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Accroître la mixité sociale et intergénérationnelle

Chaque année, près de 7 000 étudiants suivent une formation post-bac à Lorient, dont une part importante provenant d'autres territoires et de l'étranger. Pour faire face à la demande croissante en matière de logement étudiant, Lorient Agglomération, la Ville de Lorient, les structures universitaires et l'association Info Jeunes Lorient se mobilisent pour trouver des solutions pérennes. Pour compléter les offres classiques insuffisantes en résidences étudiantes ou les locations issues du parc privé et accompagner au mieux les étudiants dans cette course au logement, des dispositifs ont été mis en place en 2022. Leur promotion a été assurée par l'organisation d'une campagne de communication courant août qui a permis de mobiliser les particuliers pour les inciter à proposer une partie de leur logement à la location, mais aussi les seniors dans le cadre d'un dispositif de cohabitation intergénérationnelle. Le réseau « 1 toit, 2 générations » permet ainsi de contribuer à lutter contre l'isolement des seniors tout en apportant une réponse au problème du logement des jeunes. Le principe est simple : un senior de plus de 60 ans, autonome dans son logement, met à la disposition d'un jeune une chambre avec accès à une salle de bain et une cuisine en échange d'une présence et de menus services rendus au quotidien. Bien connu des étudiants, ce dispositif existe depuis 2008.

La campagne de communication menée à l'été 2022 a eu un écho très positif puisque ce sont 50 particuliers qui ont proposé un logement à la location et 20 hébergements en cohabitation intergénérationnelle qui se sont créés.

Parallèlement, la résidence l'Archipel, gérée par l'association Habitat et Humanisme à Lanester, offre également la possibilité de se loger dans une résidence



© Stéphane Cullisset

regroupant des logements adaptés à loyers modérés pour des personnes vieillissantes, isolées et des étudiants.

Développer l'offre de service la population

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général conclu entre l'ANAH et Lorient Agglomération, le service Habitat accompagne les ménages modestes dans les travaux d'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie, avec la réalisation de diagnostics d'ergothérapeutes gratuits et la subvention de travaux (adaptation de salle de bain, monte-escalier, domotisation...).

142 ménages ont été accompagnés en 2022 pour des montants moyens de travaux de 10 350 €, avec une subvention de 4 200 € de l'ANAH et de 1 200 € de Lorient Agglomération.

Ainsi Lorient Agglomération a engagé plus de 140 000 € de subventions pour aider au maintien à domicile des ménages en perte d'autonomie.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux du PLH, des réflexions sont en cours avec les partenaires pour le développement d'une gamme diversifiée et complémentaire de solutions et de produits habitat, entre le maintien à domicile et l'entrée en établissement, pour s'adapter aux attentes, aux besoins et aux capacités des personnes en perte d'autonomie autonomes et semi-autonomes. La création d'une instance de coordination avec les partenaires locaux pour travailler sur le développement équilibré des projets sur le territoire est envisagée. Ce travail se fera en étroite association avec le Département du Morbihan qui pilote le Schéma autonomie 2023-2028 et soutient les projets d'habitat inclusif.

Faire de Lorient Agglomération un territoire inclusif

Le projet HIT, lauréat d'un appel à projet France 2030, vise à faire de Lorient Agglomération un territoire inclusif dans lequel la filière handicap devient une force



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



74

agents et élus de Lorient Agglomération et des communes formés à l'accueil des personnes en situation de handicap



37

partenaires du projet Handicap Innovation Territoire

économique et sociale. Porté depuis 2020 par Lorient Agglomération, le projet Handicap Innovation Territoire est maintenant bien lancé et en cette troisième année, une quinzaine d'opérations arrivent à leur terme sur les 61 que compte le projet. En 2022, l'opération menée en faveur du rapprochement de l'offre et de la demande en matière de logement sociaux adaptés s'est poursuivie afin que les bailleurs sociaux du territoire soient sensibilisés aux différents types de handicap et prennent en compte les spécificités de chaque futur locataire pour proposer des logements adaptés à leur(s) besoin(s).

Un travail collaboratif entre le Centre de Kerpape et IRMA (Institut régional des matériaux avancés) a également permis de développer la filière composite au service de la conception d'aides techniques dédiées aux handicaps.

Cette année a également vu l'organisation de la première édition des Accessibles, forum consacré aux personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, le service tourisme de Lorient Agglomération propose des conseils en matière d'accessibilité aux handicaps (cadre bâti et/ou prestations) : présentation de la réglementation, préconisations d'adaptations accessibles, déplacements sur site et accompagnement des projets tourisme et loisirs pour un marquage « Tourisme et Handicap » et la réalisation de préaudits (échelle territoriale et extraterritoriale).

Enfin, le travail de la CIA (Commission Intercommunale pour l'Accessibilité) s'est poursuivi sur l'année 2022. Cette Commission composée notamment des représentants des communes, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap (notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique), d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville s'est réunie en séance plénière annuelle et en 4 groupes de travail thématiques : information/communication, bâtiments/logements, loisirs/sport/tourisme/culture, transports/espaces publics.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Cette année a également vu l'organisation de la première édition des Accessibles, forum consacré aux personnes en situation de handicap qui a connu un grand succès de notoriété et d'estime auprès du grand-public.

UN TERRITOIRE RESPONSABLE QUI AGIT EN FAVEUR DU **CADRE DE VIE** ET DE LA **SANTÉ DE SES HABITANTS**



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



1,4
millions de subventions
provenant de l'État
et de la Région Bretagne
pour financer les actions
du projet HIT



8
bailleurs sociaux
sensibilisés aux
handicaps

Promouvoir la santé et développer la prévention

Le Plan d'actions Santé-Environnement (PSE) vise à planifier un nombre d'actions en faveur de l'amélioration et de la préservation de la santé de la population, des écosystèmes et de la biodiversité du territoire conformément à la démarche « Une seule santé ». Les éléments de diagnostic du tableau de bord santé-environnement (2021) ont servi de points d'appui pour engager l'élaboration du PSE, co-construit avec les partenaires locaux. Après identification des enjeux et défis à relever pour le territoire, des ateliers participatifs, mobilisant une centaine de personnes, ont été mis en place pour identifier les objectifs stratégiques et les actions prioritaires à développer. Les thématiques concernent notamment à surveiller, réduire les expo-

sitions portant atteinte aux besoins des habitants et des écosystèmes (boire, manger, respirer), améliorer et préserver le cadre de vie et les écosystèmes (habiter, se déplacer). La rédaction du programme d'actions sera finalisée en 2023. Un travail de priorisation des actions permettra à Lorient Agglomération et aux acteurs du territoire de se positionner comme pilote, partenaire ou coordinateur. Ce volet Santé-Environnement constituera le point de départ de l'élaboration du Contrat Local de Santé du territoire (CLS) en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Porté depuis 2020 par Lorient Agglomération, le projet Handicap Innovation Territoire (HIT) contribue également à promouvoir la santé grâce à un écosystème de partenaires hétérogène (entreprises privées, collectivités, usagers et associations, etc.), tous animés par l'envie de développer l'inclusion sur le territoire.

Renforcer l'accès pour tous à une alimentation locale de qualité

Lorient Agglomération soutient les filières locales d'approvisionnement, comme « Lait breizh positive initiative » des producteurs du Pays de Lorient regroupant 45 exploitations implantées sur le territoire, la choucroute bio ou la production de thé à Languidic.

Protéger nos ressources et reconquérir la qualité des milieux pour préserver le cadre de vie et la santé

La sécheresse de 2022 a rendu difficile la réalisation des travaux sur les milieux aquatiques, cours d'eau et zones humides du territoire. Un nouveau contrat de bassin-versant du Scorff a été élaboré et validé en décembre 2022. Une évaluation à mi-parcours du contrat de bassin-versant du Blavet Morbihannais a également été réalisée. Lorient Agglomération continue de participer aux structures porteuses des SAGE pour la planification et les prescriptions réglementaires. Les actions opérationnelles de gestion des milieux aquatiques se poursuivent, notamment les actions Breizh Bocage sur le Scorff et le Blavet aval, ainsi que la lutte contre les pollutions diffuses urbaines et agricoles. Différents travaux de restauration de cours d'eau ont été réalisés pour un montant total de près de 300 000 €. L'observatoire de l'eau de la rade et de la petite mer de Gâvres a été finalisé, permettant le suivi de la qualité de l'eau. L'université de Rennes 1 et Lorient Agglomération participent au projet Interreg « Blue Transition » sur la résilience des milieux aquatiques au changement climatique. Concernant la biodiversité, un Atlas de la biodiversité intercommunal a été élaboré, suivi par l'élaboration d'un plan en trois phases. Des inventaires naturalistes ont été réalisés sur 15 sites dans 12 communes. La gestion des habitats naturels et des espèces sur les sites Natura 2000 a nécessité des études et des suivis éco-



© Lorient Agglomération - W. Saint-Maur



9 820
mètres linéaires
de réseaux d'eaux usées
renouvelés en 2022
(0,74µ du linéaire total)



6,3 M€
total des dépenses 2022
sur les réseaux et stations
d'épuration

logiques. Des travaux de gestion des espaces naturels ont été entrepris, tels que la préservation des zones humides au Ter à Plœmeur et la réfection de plusieurs dispositifs d'accueil du public.

La Maison de l'île Kerner a proposé de nombreuses animations et visites guidées pour découvrir le patrimoine de la petite mer de Gâvres, accueillant 3 476 élèves de 22 écoles. Le Moulin des Princes a également accueilli des élèves, avec 98 élèves venant de 4 écoles.

Parallèlement, la démarche de protection de l'aire d'alimentation de captages et forage de Dézinio s'est finalisée afin de faire évoluer les pratiques culturelles dans ces zones sensibles. Une première version du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) de Bubry a également été réalisée. Les forages de Kerpicault à Bubry, Pont ar Roch à Riantelec et l'un des forages de Manébaill à Plouay ont été interrompus du fait de l'impossibilité de retenir l'ESA métolachlore, métabolites classé pertinent sur les filières de traitement associées à ces prélèvements. Des études et travaux viendront compléter ces filières.

Des plans d'actions ont été mis en place concernant les systèmes d'assainissement jugés non conformes par temps de pluie : lancement des missions de maîtrise d'œuvre pour réhabiliter notamment les postes de relevage de Becquerie-Sulfure à Hennebont, le poste Central à Larmor-Plage, pour raccorder les réseaux eaux usées de Gâvres sur ceux de Port-Louis, pour augmenter la capacité hydraulique de la station d'épuration de Plœmeur ; réalisation de travaux sur les réseaux des 5 communes ciblées (Lorient, Larmor-Plage, Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Plœmeur) et renforcement des investigations afin d'identifier les secteurs les plus critiques en terme d'intrusion d'eaux parasites.

Agir pour un territoire apaisé

Des interventions sont programmées pour les années à venir dans le cadre du Nouveau Programme National de Renovation Urbaine (NPNRU).



© Sonia Lorec

UN TERRITOIRE VIVANT ET FIER DE SON IDENTITÉ

Favoriser l'accès à la pratique des sports pour tous sur l'ensemble du territoire

Lorient Agglomération est propriétaire d'équipements sportifs : une patinoire, 2 golfs, des centres nautiques. Au travers de ces équipements, confiés en gestion à des exploitants, elle contribue à la diversification de l'offre sportive. L'année 2022 était celle du renouvellement de la concession patinoire. À cette occasion, Lorient Agglomération a confirmé l'importance de cet équipement, notamment pour les jeunes adolescents et les familles. Le contexte d'inflation importante des coûts de l'énergie n'a pas permis d'attribuer le marché et le contrat avec UCPA a donc dû être prolongé afin de permettre de s'interroger sur l'avenir de l'équipement. Concernant les golfs, le réaménagement du club house de Plœmeur a été livré en toute fin d'année, pour la plus grande satisfaction des usagers. Après près d'un an de chantier, ces derniers bénéficient de nouveaux vestiaires et d'espaces communs beaucoup plus accessibles et agréables.

Enfin, au niveau des centres nautiques, une étude a été lancée sur le parc d'eau vive sur le site de Locastel à Inzinzac-Lochrist, afin de définir un nouveau projet de développement. L'île de Locastel a fait également l'objet d'améliorations : la cale de mise à l'eau a été réaménagée avec l'installation d'une potence et l'installation d'une halte fluviale livrées en début d'année 2023.

Les équipements sportifs de Lorient Agglomération continuent d'accueillir les scolaires du territoire, pour des séances de découverte : 2022, ce sont plus de 250 classes qui ont été accueillies.

En outre, la grande diversité de parcours de randonnées, en boucle et itinérance permettent la pratique de la marche, du vélo et du VTT, tout en découvrant le territoire.

Diffuser l'offre culturelle sur tout le territoire

Lorient Agglomération est propriétaire d'Hydrophone, situé à Lorient la Base. L'année 2022 a été celle du renouvellement du contrat de concession avec l'association MAPL qui en assure l'exploitation. Des objectifs ont été rappelés à l'association à cette occasion : l'importance de la diffusion culturelle hors les murs, notamment pour toucher les publics les plus éloignés de la culture ; mais aussi la volonté d'aller vers les femmes car celles-ci sont notamment très minoritaires à fréquenter les studios.

Concernant les espaces muséographiques, ceux-ci



© Farrah Gallivel



330 000 €
d'investissement
consacrés au
renouvellement
d'équipements nautiques



380 000 €
consacrés à l'accueil
des scolaires dans les
équipements sportifs



250
classes accueillies dans
les équipements sportifs



968 000 €
de travaux réalisés
aux Haras pour le nouveau
parcours de visite

continuent de proposer des projets de développement. Ainsi, le Haras d'Hennebont a livré son nouveau parcours muséographique à la fois en extérieur (espace des épicurieux avec un manège en bois, et une tente berbère dans laquelle sont organisées des animations l'été), mais également dans les écuries avec notamment la présence de 2 chevaux mécaniques sur le modèle des machines de Nantes et d'un nouveau spectacle immersif dans la sellerie d'honneur. Le projet de construction d'une Halle de spectacle s'est poursuivi, tandis que le Haras continuait d'accueillir de nombreux artistes en résidence dans la tente circassienne installée dans la cour d'honneur.

La Cité de la Voile a parallèlement modernisé son cinéma dynamique : la plateforme a été revue, pour encore plus de sensations et le projet des Moussaillons a été précisé, dans un objectif de livraison en 2024. Concernant le sous-marin Flore, la réflexion sur un nouveau parcours de visite a été réinitiée pour correspondre aux attentes d'un public familial.

Valoriser le dynamisme et les initiatives associatives

Lorient Agglomération a noué un partenariat avec la plateforme « Infocale » du groupe Ouest France. Les associations du territoire qui saisissent gratuitement leurs animations en ligne, peuvent ainsi bénéficier d'une visibilité accrue sur plusieurs canaux : les versions imprimée et digitale de Ouest France, sur la homepage du site de Lorient Agglomération dans la rubrique « Agenda », ainsi que sur l'appli « Lorient Mon Agglo ».

Par ailleurs, Lorient Agglomération soutient financièrement les associations qui contribuent à la vitalité de son territoire qu'elles soient sportives, culturelles, environnementales, caritatives... Près de 80 k€ ont été consacrés au soutien à l'organisation d'événements comme le Festival International du Film Insulaire de Groix, Les Aventuriers de la mer, Amzer Nevez, etc. Par ailleurs, en 2022, Lorient Agglomération a soutenu financièrement 29 associations locales, via la 10^e édition de l'appel à projets « Mois de la Biodiversité et du Développement Durable ». Un programme d'animations a été mis en place, du 21 mai au 24 juin, autour des thématiques « Biodiversité et Transition écologique ». Plus de 100 animations, réalisées sur 17 communes, ont permis de sensibiliser plus de 4 000 personnes (adultes, jeunes et scolaires).



© Wan Zedda



900 000 visiteurs lors de l'édition 2022 du Festival Interceltique de Lorient



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Faire de l'agglomération un territoire phare de la culture bretonne et celtique

Avec une fréquentation record de 900 000 visiteurs en 2022, le Festival Interceltique de Lorient représente le plus grand rassemblement mondial des nations celtes. L'Agglomération, partenaire historique de l'événement, apporte son soutien à hauteur de 330 000 euros. Au cœur du festival, la collectivité offre par ailleurs un espace de promotion à l'association Emglev Bro Oriant, fédération culturelle bretonne du Pays de Lorient qui regroupe des cercles celtiques, des bagadoù, des chorales ainsi que des centres culturels (Amzer Nevez) et propose des cours de breton ou d'Histoire de la Bretagne.

Depuis 2011, Lorient Agglomération est engagée dans la démarche de promotion de la langue bretonne à travers l'adoption de la charte « Ya d'ar brezhoneg » mise en place par l'Office de la langue bretonne. Lorient Agglomération est labellisée au niveau 2, grâce à la mise en place de différentes actions comme la diffusion de papier en-tête et cartes de visite bilingues pour les conseillers communautaires et les agents, le financement d'actions de formation professionnelle pour les agents qui souhaitent apprendre ou perfectionner leur breton, la mise en place d'une signalétique bilingue dans les équipements et parcs d'activités d'intérêt communautaire ou encore la traduction de l'Éditorial en breton dans le magazine « Les Nouvelles ». Par ailleurs, sur chaque page du site web de Lorient Agglomération - www.lorient-agglo.bzh - un lexique Français/Breton permet à l'internaute de retrouver quelques mots-clés sur le sujet consulté.



© Michel Renaud



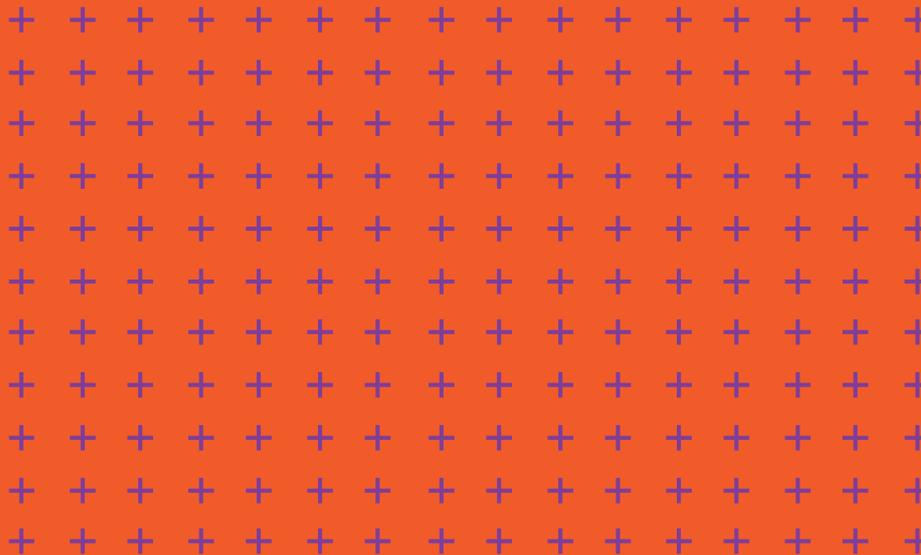
© Bernard Biger

AXE 2

RAYONNER

UN TERRITOIRE D'EMPLOIS ET D'OPPORTUNITÉS

L'axe « Rayonner » veut agir pour l'emploi et l'émergence d'opportunités économiques pour le territoire, en soutenant ses filières stratégiques, en accompagnant la formation et en promouvant l'innovation. Les excellences maritimes et le tourisme constituent des piliers majeurs pour le rayonnement du territoire.



UN TERRITOIRE À L'ÉCONOMIE INNOVANTE, STIMULÉE PAR SES FILIÈRES D'EXCELLENCE



© Fly/HD

2M€ de soutien aux structures d'accompagnement des acteurs économiques.

Accompagner et dynamiser le développement économique du territoire

L'accompagnement des acteurs économiques est mis en œuvre à travers le soutien de Lorient Agglomération à différentes structures spécialisées, notamment l'Agence de développement économique et d'urbanisme AudeLor qui accompagne les entreprises tant dans les dimensions de financement, d'innovation, que de recherche foncière. Plusieurs autres structures sont également soutenues dans leur mission d'appui à l'entrepreneuriat ou de développement à l'économie sociale et solidaire.

Des échanges réguliers se sont poursuivis entre les principales structures locales d'accompagnement afin d'appréhender les difficultés de certains secteurs et entreprises. Une réflexion commune a été menée avec AudeLor et les chambres consulaires afin de permettre une information coordonnée par une plateforme numérique unique.

La mission Parc d'activités économiques a été créée en 2022. Il s'agit à terme d'une équipe de 7 agents dédiée aux principaux champs d'intervention sur les Parcs d'Activités Économiques (PAE) : aide à la défini-

tion et mise en œuvre de la politique d'aménagement, d'équipement, de commercialisation, de gestion, de renouvellement des Parcs communautaires.

Lorient Agglomération a poursuivi en 2022 son action pour l'aménagement et la viabilisation de terrains nouveaux pour proposer une offre foncière attractive pour les entreprises, dans un contexte de pénurie. Un inventaire des « dents creuses » a été mené avec AudeLor, en vue d'une densification du foncier économique, pour poursuivre un développement économique compatible avec la nouvelle notion de « Zéro Artificialisation Net (ZAN) » introduite par la loi Climat et résilience.

Enfin des études préalables ont été engagées pour aménager de nouveaux PAE inscrits au Schéma Directeur.

Par ailleurs, Lorient Agglomération a accordé un fonds de concours de 1,3 millions d'euros pour la reconversion de l'ancien site industriel des Forges à Inzinzac-Lochrist. Cet ambitieux programme de requalification va dans le sens des objectifs de reconquête de friches, de sobriété foncière et d'attractivité du territoire, défendus par Lorient Agglomération dans le SCoT et le Projet de territoire.



Mettre en cohérence les filières de formation avec les besoins du territoire

L'Université de Bretagne Sud a été soutenue notamment à travers une convention pluriannuelle qui permet le financement d'actions de soutien au bien-être étudiant et aux équipements pour les formations et laboratoires de recherche, notamment dans les domaines du composite, de l'hydrogène et du maritime. La création d'une nouvelle formation à L'ENSIBS relative à l'hydrogène a également été accompagnée. La mise en œuvre du nouveau contrat de plan (CPER 2021-2027) dans sa dimension enseignement supérieur, recherche (ESR) a été accompagnée avec un conventionnement prévoyant le soutien de 8 projets de recherche de l'UBS, des centres techniques Compositic et IDMER, ainsi que de la réhabilitation du restaurant universitaire du Crous.

Dans le cadre d'une convention avec la Région, un cofinancement communautaire est apporté aux projets labellisés par les pôles de compétitivité regroupant plusieurs entreprises et un laboratoire de recherche. Plusieurs projets impliquant l'UBS et une ou plusieurs entreprises locales ont ainsi été financés permettant de renforcer l'innovation dans les écosystèmes.



250 000 €

de projets soutenus à l'UBS dans le cadre de la convention pluriannuelle



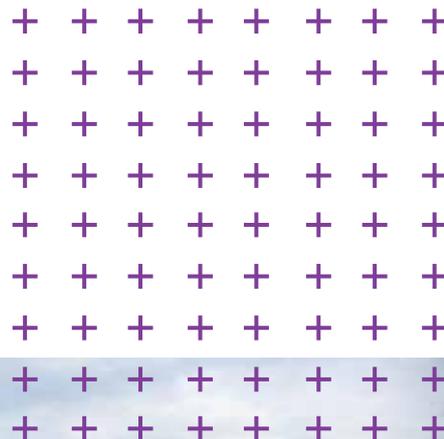
663 000 €

de subventions contractualisées dans le cadre du volet Enseignement supérieur et recherche du Contrat de projet État-Région 2021-2027



5

projets collaboratifs innovants soutenus



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Garantir le maintien d'une agriculture productive qui sait se réinventer

Un répertoire des producteurs locaux, et notamment biologiques, destiné aux restaurations collectives, a été mis en place en 2022.

Lorient Agglomération a également accompagné la mise en place d'une « Maison de l'alimentation ».

Un appel à projets Alimentation, doté d'une enveloppe de 75 000 €, a été lancé et a financé les actions suivantes :

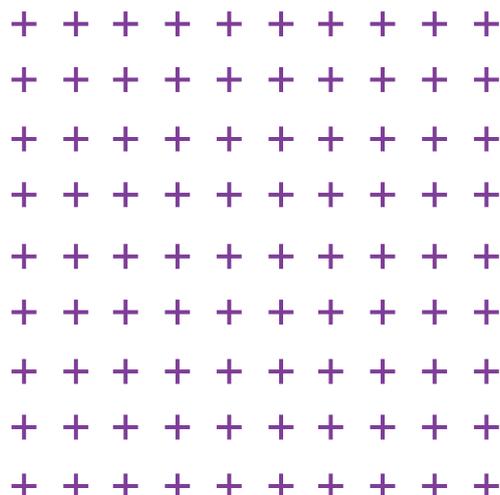
- Lancement d'un mois de l'alimentation pour sensibiliser sur le bien manger pour tous ;
- Déploiement d'ateliers cuisines, tables rondes, jeux éducatifs, émissions radiophoniques, vidéos, visites de ferme, rencontres avec les professionnels, expositions sur les principaux sujets de l'éducation alimentaire
- Initiation d'un événement entre les scolaires et les restaurateurs pour une sensibilisation sur l'esthétique culinaire.

3 000 personnes ont ainsi été sensibilisées au bien manger par les actions financées grâce à l'appel à projet.

Les contrats territoriaux des milieux aquatiques, Scorff et Blavet, comprennent un axe agricole, dont l'objectif est d'accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques afin de réduire les pollutions diffuses. Lorient Agglomération a décidé d'accorder des aides directes aux agriculteurs pour favoriser l'accès aux prairies. Il s'agit d'aides à la création de chemins (16 000 €), de boviducs (5 000 €) et du financement des échanges parcellaires (4 317 €).



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



UN TERRITOIRE D'EXCELLENCES MARITIMES

Conforter les activités maritimes en modernisant les infrastructures

Lorient Agglomération accompagne activement le développement des activités des ports de la rade. Côté pêche, d'importants travaux de modernisation des équipements du port de Keroman sont co-financés par Lorient Agglomération, via le Syndicat mixte du port de pêche de Keroman (SMLK). Lorient Agglomération assure d'ailleurs le pilotage des travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration et des réseaux dédiés aux activités du port. Ce programme va permettre l'amélioration de la qualité des rejets du port vers la rade et contribuer à la préservation de l'environnement marin. Une nouvelle unité de traitement de l'eau de mer destinée aux activités de préparation des produits de la mer a aussi été mise en service en mars 2022.

En matière de course au large, l'année 2022 a été marquée par un effort important d'adaptation et de densification des infrastructures portuaires du pôle course au large de Lorient la Base, pour satisfaire les très nombreuses demandes de teams. Ainsi, 9 places supplémentaires ont été créées pour des Class 40. 32 des 138 concurrents, toutes catégories, de la route

du Rhum étaient basés à Lorient, dont 3 vainqueurs (Ultime, Imoca, Class 40).

Concernant la plaisance, le renouvellement des pontons reste essentiel au maintien d'infrastructures de bonne qualité. Les travaux ont concerné le port de Kernével avec l'aménagement de 90 places bénéficiant de pontons neufs, désormais accessibles à pied et alimentés en eau et électricité.

L'année 2022 a aussi été marquée par le lancement des études opérationnelles pour l'aménagement d'un ponton destiné à l'accueil des navires patrimoniaux tels que le Belem ou l'Hermione, devant le Péristyle à Lorient, 80 mètres linéaires de pontons lourds.



© Lorient Agglomération - N. Salm-Maur



© FlyHD



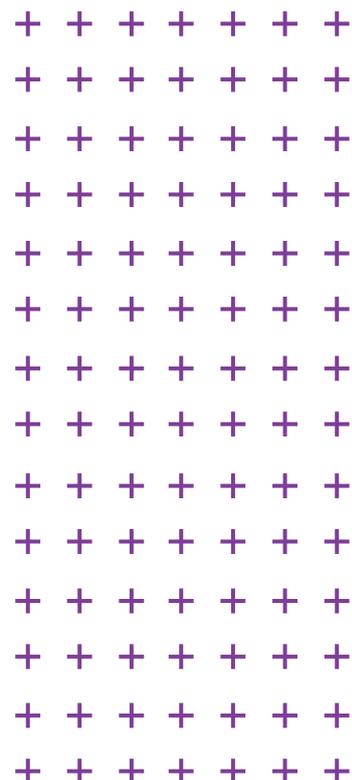
5 M€
construction
d'une station
de traitement des eaux
usées du port de pêche



476 000 €
nouvelle unité
de traitement d'eau
de mer au port de pêche



3
vainqueurs lorientais
à la Route du Rhum 2022





© Vincent Caruchet



Faire de Lorient-La Base la capitale internationale du nautisme

La Base continue son développement autour de son pôle course au large, d'envergure internationale. Lorient Agglomération soutient la course au large, des classes mini 6,50 jusqu'aux Imocas et trimarans Ultim, au travers de l'association Lorient Grand Large et l'organisation de courses telles que la Plastimo Lorient Mini, le Défi Azimut-Lorient Agglomération ou encore la première édition des 24H Ultim.

L'année 2022 a été marquée par l'ouverture d'un nouveau lien entre le pôle course au large et le port de pêche, et s'est traduit par la libération d'emprises complémentaires sur la pointe de Keroman pour permettre l'accueil de nouveaux teams, avec la construction d'un nouveau hangar qui permettra d'accueillir 2 IMOCA à proximité du K4 (Thomas Ruyant Racing) ou encore le team PRB/HOLCIM.

Concernant la voile de loisir, Lorient Agglomération accueille sportifs, scolaires, visiteurs de passage au sein de ses 3 centres nautiques (Kerguelen, Port Louis et Parc d'eau vive). L'année 2022 a été celle de la préparation du renouvellement des concessions relatives à ces équipements avec comme ambition d'en faire de véritables lieux de vie et d'innovation ouverts à tous. L'année 2022 a également permis de tester un nouvel évènement : La Diagonale du Blavet, à destination des familles.



549 000 €
subvention
de fonctionnement
à Lorient Grand Large

Construire le port de demain

Lorient Agglomération continue de soutenir les programmes de recherche et de développement de solutions pour une pêche plus sélective, en subventionnant le fonctionnement du bassin d'essai du centre IFREMER de Lorient (6 k€) ou pour la valorisation des produits de la mer au travers des activités d'IDMer (87,5 k€).

Soucieuse de la préservation de l'environnement marin et de celui de la rade tout en garantissant le maintien de l'économie portuaire du territoire, comptabilisant quelques 15 000 emplois, Lorient Agglomération a engagé en 2022 un programme ambitieux et innovant de modélisation hydro-sédimentaire de la rade et de la mer côtière, pour mieux comprendre le fonctionnement des masses d'eaux marines : la première application concerne les dragages, indispensables pour l'accessibilité des ports et donc leur pleine activité, en vue de réduire leurs impacts sur les milieux. En 2022, Lorient Agglomération a procédé au dragage de 47 500 m³ de sédiments.

Nommé Dour Glaz, ce projet est conduit en collaboration avec la Région Bretagne, Naval Group, la Compagnie des Ports du Morbihan et l'UBS notamment. Il est fondé sur l'analyse des données mesurées in situ et des images satellitaires pour caractériser la turbidité de l'eau et les dynamiques planctoniques. Il est soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche.



87 000 €
soutien à IDMer



450 000 €
projet Dour Glaz

Fédérer les acteurs maritimes du territoire

Un évènement maritime marquant pour le territoire a été organisé pour la première fois en 2022 : il s'agit de Lorient Océan, festival maritime grand public dédié aux activités de la rade de Lorient. Lorient Agglomération a apporté son soutien financier à hauteur de 200 k€. Cette première édition a connu un vrai succès d'estime : 7 000 « sloop », le porte-clefs donnant accès à certaines animations, ont notamment été vendus. Le concert de Grand Corps malade a quant à lui accueilli environ 6 000 personnes.

L'Agglomération œuvre à la mise en valeur et à la reconnaissance des savoir-faire maritimes du territoire et des métiers, en participant par exemple au salon Pro et Mer (12 k€) ou encore en soutenant le festival « Pêcheurs du monde » (5 k€).

UN TERRITOIRE ATTRACTIF AU BÉNÉFICE DE L'EMPLOI

Valoriser et promouvoir l'image du territoire

Le Projet de territoire place la valorisation et la promotion de l'image de Lorient et de sa région au cœur de ses priorités. Première grande étape dans cette démarche d'attractivité : la création d'une marque de territoire, identité commune co-construite avec les acteurs du territoire. En lien avec tous les prescripteurs économiques, culturels, touristiques du territoire, un important travail créatif et collaboratif a été conduit antérieurement et poursuivi en 2022 avec un objectif de finalisation en 2023/2024.

Les grands événements sont également des vecteurs puissants au service de l'attractivité, nourrissant la fierté de vivre sur un territoire animé de temps forts de qualité, ouvert sur le monde, accessibles à tous... En 2022, trois grands événements soutenus par Lorient Agglomération s'inscrivent pleinement dans cette dynamique :

- Le retour de la goélette scientifique Tara à son port

d'attache les 15 et 16 octobre a rassemblé plus de 5 000 visiteurs sur les quais de Lorient la Base, un événement populaire et fédérateur qui participe au rayonnement de la cité à l'échelle nationale et internationale.

- La première édition de l'évènement Lorient Océans, festival maritime, a invité à découvrir la richesse de l'histoire et la vie contemporaine maritime de Lorient et sa rade. Elle aura attiré plus de 6 000 visiteurs du 7 au 10 juillet 2022.
- Du 3 au 10 décembre, l'Agglomération s'affichait au Salon du Nautic à Paris, aux côtés d'autres territoires phares de la filière, réunis par Bretagne Développement Innovation sous le Pavillon Bretagne. La programmation d'une journée spécialement dédiée à Lorient Agglomération a permis de présenter les atouts de la filière et le programme 2023 de courses au large au travers de ses acteurs, par ailleurs réunis en fin de journée à l'occasion d'un temps convivial, fédérateur et médiatisé.





Soutenir et attirer les porteurs de projets et les talents

Lorient Agglomération a poursuivi le pilotage et la gestion du PASS Commerce et artisanat : ce dispositif, cofinancé par la Région Bretagne, soutient l'investissement des sociétés commerciales et artisanales de moins de 7 ETP et d'1 million d'euros de chiffre d'affaires. Cette année 2022 a ainsi permis de soutenir plus de 100 structures, pour une aide cumulée de 600 000 euros. Ce soutien a ainsi contribué à la réalisation de plus de 6 millions d'euros d'investissements et la création d'une centaine d'emplois et la préservation de soixante autres.

Concernant la gestion des bâtiments communautaires à vocation économique : une cinquantaine de contrats, notamment d'Autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public, ont été gérés : recherche de locaux (en collaboration avec AudeLor), rédaction du contrat, relation à l'occupant, appel à manifestation d'intérêt, préparation à la cession... En 2022, deux cessions ont été initiées pour les bâtiments dits Glorieux 1 et 3 à Lorient La Base.



100

PASS Commerce
et artisanat accordés

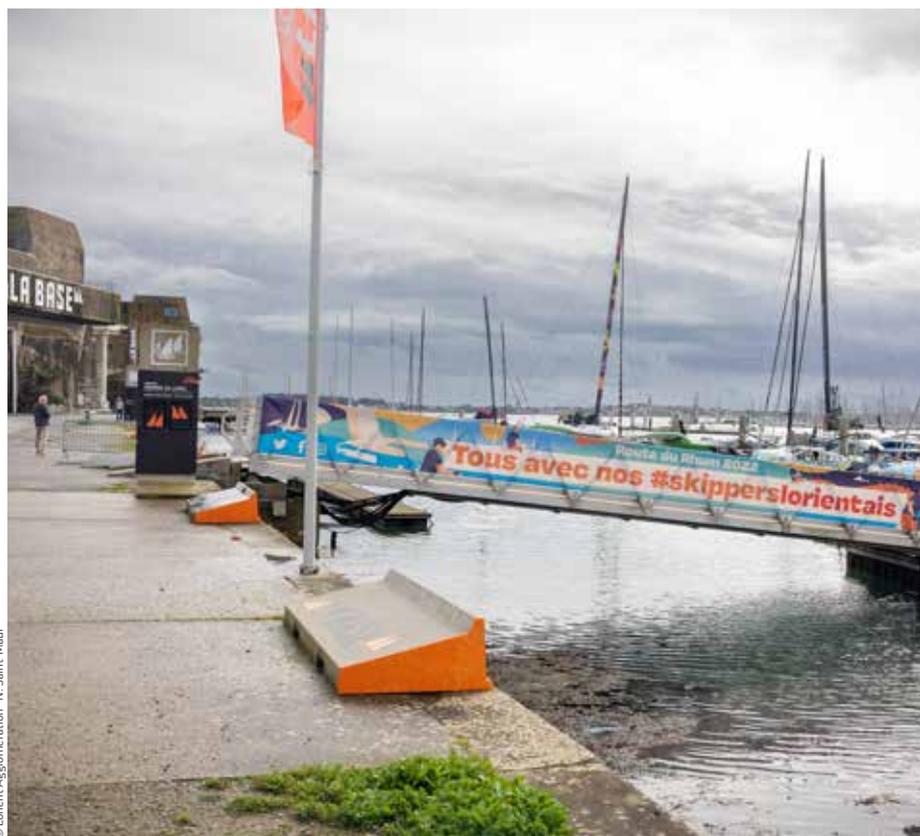


50

contrats d'occupation
pour héberger
des entreprises



© Fanch Galvès



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Construire la nouvelle offre aéroportuaire de Bretagne Sud

Des négociations ont été menées avec la société Lorzon afin de positionner un aéronef ERJ135 de Lorzon sur l'aéroport Lorient Bretagne Sud afin d'apporter une réponse aux besoins de vols affaires des entreprises du Pays de Lorient. Elles ont abouti début 2023.

S'ouvrir sur le monde

Des actions sont programmées dans les années à venir pour contribuer et enrichir les échanges entre acteurs en fédérant des réseaux thématiques, institutionnels et professionnels.

Renforcer l'attractivité des métiers du territoire

En 2022, des échanges ont été initiés avec l'Université de Bretagne Sud pour envisager la création d'une formation liée à l'hydrogène à l'ENSIBS afin d'anticiper les besoins de l'écosystème en construction sur le territoire. Un parcours hydrogène avait déjà été mis en place dès 2021 au sein de l'IUT Lorient dans le cadre de la licence professionnelle Maîtrise de L'Énergie, de l'Électricité et du Développement Durable. Par ailleurs, le salon Pro&Mer organisé par Bretagne Pôle Naval a été soutenu afin de faire mieux connaître les métiers et formations du maritimes et favoriser ainsi l'insertion professionnelle dans ces métiers.



1500
offres d'emplois
proposées au salon
Pro&Mer



26
places en licence
professionnelle parcours
Gestionnaire énergies
nouvelles, hydrogène

UN TERRITOIRE TOURISTIQUE RESPONSABLE, FORT DE SES DIVERSITÉS ENTRE MER, RADE ET VALLÉES

Définir une stratégie de développement de l'économie touristique

Lorient Agglomération dispose de plusieurs pôles d'attractivité touristique sur le territoire. Le plus important est bien sûr celui de la Base, qui accueille plus de 250 000 visiteurs tous les ans entre Cité de la Voile Eric Tabarly, Flore, mais également évènements nautiques, visites de la Base, visite du musée sous-marin, etc.

Lorient Agglomération, par ses investissements, met également en avant d'autres pôles d'attractivité du territoire : l'île de Locastel à Inzinac Lochrist, le Haras d'Hennebont ou encore Poul Fetan.

Lorient La Base accueille plus de 250 000 visiteurs chaque année.



© FLYHD



© Hervé Gohanner



320 000 €
budget « promotion »
de l'Office de tourisme



110 000 €
nombre de followers
suivant les Lezbroz
(influenceurs accueillis
en 2022)



1,45 M
nombre de nuitées 2022
sur le territoire

Diversifier et valoriser les offres de découverte du territoire

Concernant le tourisme d'affaires, la réflexion a porté sur la mise en œuvre d'une modernisation du Parc des expositions. En effet, cet équipement est à la fois vecteur de développement de la filière hôtelière et de restauration, mais également d'image du territoire auprès des organisateurs et des participants aux évènements, et des habitants participant aux évènements sportifs et culturels accueillis en son sein. Lorient Agglomération s'est également impliquée, auprès de la Segepex, du club hôtelier, de la Sellow, de la CCI, du FCL, d'Audelor... dans la réflexion portée par ce groupe « Meet in Lorient » ; afin de favoriser l'ensemble de la chaîne de valeur des évènements. Cette initiative s'est vue récompensée du premier prix pour l'action « B to Breizh » des Trophées de la com.

Afin de favoriser des offres touristiques grand public, Lorient Agglomération s'appuie sur son réseau de sentiers et ses balades. Des échanges ont eu lieu avec l'office de tourisme et la Sellow afin de réfléchir à la mise en œuvre de balades nautiques encadrées.

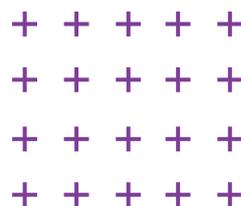
La mise en valeur des sites du territoire repose également sur la bonne connaissance des produits touristiques et de loisirs offerts : pour ce faire des Eductour ont été organisés à l'attention des professionnels du tourisme.

Conforter la promotion touristique du territoire

Afin de valoriser l'image de son territoire, Lorient Agglomération s'appuie fortement sur son office de tourisme. Ce dernier recrute tous les ans des Influenceurs (5 reçus en 2022), a répondu à plus de 75 demandes presses, organise des voyages presse... afin de faire découvrir l'ensemble des richesses des 25 communes qui composent l'agglomération.

Les recettes de la taxe de séjour contribuent de manière non négligeable à la promotion touristique du territoire et ses recettes sont un indicateur intéressant pour mesurer les évolutions de fréquentation du territoire.

Par ailleurs, le nouveau Schéma de développement touristique est en cours d'élaboration, avec le soutien de l'Agence départementale du tourisme.



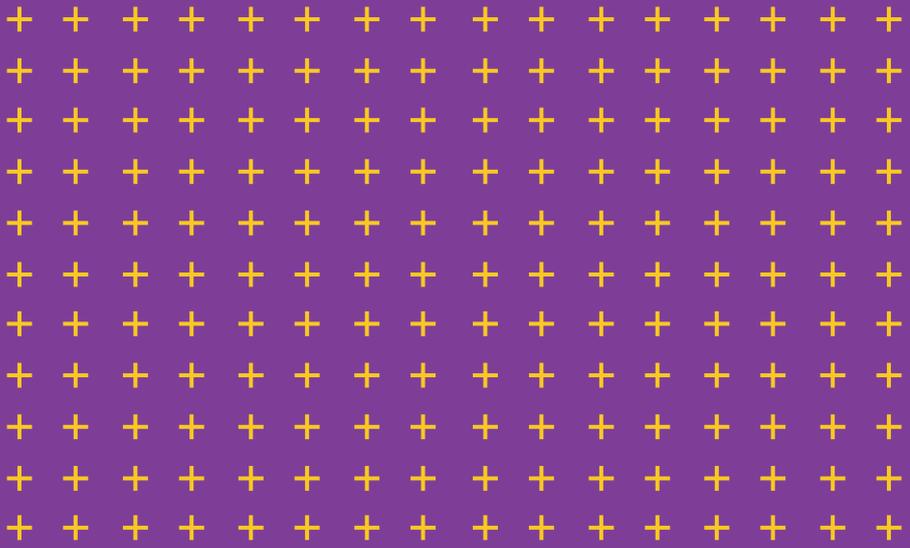


© Lorient Agglomération - M. Saint-Vincent

AXE 3 TRANSFORMER

UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le territoire s'engage pour sa transformation écologique afin de répondre aux défis des mobilités du quotidien, du changement climatique et de la transition énergétique.



UN TERRITOIRE QUI REPENSE SES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN



19 119 743
voyages réalisés
en transport collectif



37 390 524 €
charges d'exploitation



4 421 361 €
coût d'investissement
de la transition
énergétique

Améliorer les transports en commun et l'intermodalité

En 2022, les actions se sont poursuivies pour moderniser le réseau CTRL devenu IziLo. La transition énergétique du matériel roulant / navigant s'est ainsi accélérée avec la livraison et mise en exploitation (en septembre) des 10 premiers bus BioGNV. En parallèle, les travaux concernant la construction de la station de ravitaillement de Quéven ont débuté ainsi que les aménagements des dépôts nécessaires pour la maintenance de ces nouveaux bus. Enfin, une consultation a été lancée afin de construire un navire fonctionnant à l'hydrogène.

Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par l'inauguration de la nouvelle Maison des Mobilités. Située dans le Hall de L'Orientis, les voyageurs du réseau y trouvent les informations nécessaires à la réalisation de leurs voyages (tarifications, fiches horaires, plans du réseau...).

En matière tarifaire, un tarif Découverte a été instauré sur les mois de mai et juin (469 personnes ont, à la suite, souscrit un abonnement) ; à noter qu'en septembre, un nouveau tarif « scolaire » est également venu enrichir la gamme tarifaire. Enfin, l'offre de transport a été adaptée pour répondre au mieux aux besoins de mobilité : mise en place d'un Transport à la Demande entre Tréauray et Languidic Centre, prolongation d'une ligne scolaire vers Quistinic ou modification des horaires du TaD à Cléguer.



© Hervé Colomier



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



© Lorient Agglomération - N. Sainte-Maur



© Lorient Agglomération - N. Sainte-Maur



84 000
véhicules circulant
quotidiennement
sur la RN165 entre les
échangeurs du Mourillon
et de Lann Sévelin
(moyenne journalière
annuelle / TMJA 2019)



+11,4%
augmentation du trafic
sur le RN165 sur le secteur
de Lorient entre 2014
et 2019

Mettre à niveau le réseau routier

Dès le mois de février 2022, Lorient Agglomération a souhaité réamorcer les échanges avec l'Etat pour qu'une dynamique d'action puisse être initiée afin de résorber les points de congestion qui subsistent sur les différents axes structurants du territoire. Sur la base des orientations communes arrêtées par un groupe de travail local qui s'est réuni dans le courant du 1^{er} semestre 2022, un comité de pilotage élargi a pu être structuré afin de dresser de manière collective les enjeux liés à l'intermodalité autour de la RN165 en associant les communes d'Hennebont, de Caudan, de Lanester, de Lorient, de Brandérion, de Languidic, de Gestel, de Quéven et de Guidel, le Conseil Départemental du Morbihan, la Préfecture de Région, la Préfecture de Département, Lorient Agglomération ainsi que la SNCF, la CTRL et l'association des entreprises de Kerpont.

Cette dynamique s'est concrétisée, fin 2022, par la formulation par le conseil communautaire d'un voeu visant à intégrer au prochain volet « mobilité multimodale » du CPER de la Région Bretagne à construire pour la période 2023-2027 une série d'actions en faveur de l'intermodalité autour de la RN165 : création ou modernisation d'aménagements visant à fluidifier la circulation et à améliorer l'accessibilité de l'agglomération lorientaise aux heures de pointe ou encore des expérimentations en lien avec l'aménagement de voies réservées aux transports collectifs et/ou aux covoitureurs.

Accompagner les usagers au changement de pratiques

L'année 2022 a été marquée par le déploiement du nouveau SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et Information Voyageurs). Ce système intègre l'installation dans les bus et les navires d'écrans d'information ainsi que le déploiement de 25 écrans aux arrêts de bus. Il offre une information en temps réel sur l'ensemble des lignes et facilite le déplacement des personnes à mobilité réduite.

Lorient Agglomération a choisi Karos, une plateforme nationale afin de favoriser le covoiturage pour les déplacements domicile-travail et pour compléter le réseau IziLo. Alternative intéressante à la voiture individuelle et complémentaire à une offre de transport collectif peu adaptée aux territoires ruraux et de faible densité démographique, le covoiturage de courte distance est ainsi encouragé par Lorient Agglomération. Ce nouveau service proposé étoffe ainsi le panel des alternatives à la voiture individuelle, aux côtés des lignes de bus régulières, des lignes maritimes « transrade », du service de bus à la demande, des abris vélos sécurisés, des aides pour l'acquisition de vélos à assistance électrique et des parkings relais.

Enfin, en 2022, Lorient Agglomération a participé à la Semaine européenne de la Mobilité en proposant notamment la gratuité de son réseau de transport et en soutenant financièrement les actions des communes pour favoriser les mobilités alternatives à l'autosolisme.



2950 K€
coût du déploiement
du SAEIV (2 950 k€ HT)



500
trajets réalisés
en court voiturage
via l'application Karos
au 31 décembre 2022,
un mois après son
lancement



136
écrans déployés dans
les bus et les navires



110
Bénéficiaires des ateliers
d'auto-réparation



12
personnes formées
lors des ateliers de remise
en selle



1912
aides à l'achat d'un vélo
électrique traité en 2022

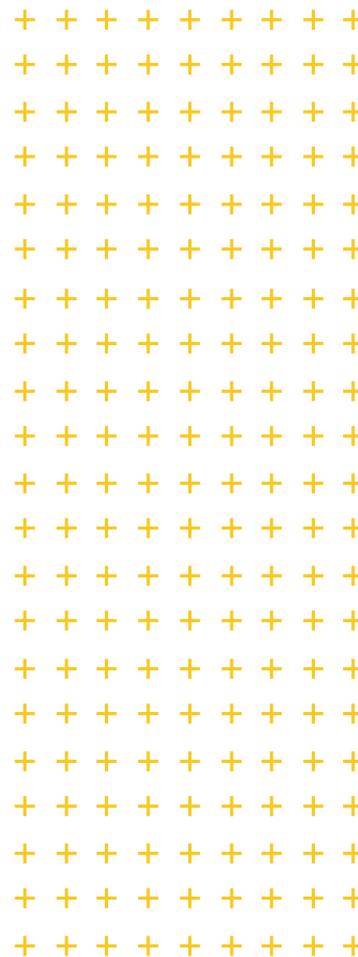
Donner aux mobilités douces leur place dans l'espace public

L'année 2022 a été marquée par la révision du Schéma cyclable d'agglomération, qui s'est poursuivie en partenariat avec les Communes, mais aussi les associations cyclistes. En parallèle, et dans le cadre du Schéma actuel, le soutien de Lorient Agglomération aux aménagements réalisés par les communes s'est poursuivi : les Communes de Quéven, Lanester et Groix ont ainsi déposé des dossiers pour bénéficier d'un fond de concours. De plus, les premiers abris vélos sécurisés ont été déployés en 2022, notamment aux embarcadères de Lorient, Gâvres ou



© Lorient Agglomération - N. Sarin-Maur

Locmiquélic. Par ailleurs, en 2022, 110 personnes ont bénéficié des ateliers d'auto-réparation et 12 personnes ont suivi les cycles de remise en selle. Enfin, la politique d'aide à l'acquisition des vélos à assistance électrique instaurée en 2021 s'est prolongée en 2022. Les études concernant la logistique urbaine et la problématique du dernier kilomètre, ont débuté en 2022, en lien notamment avec les Communes concernées et les acteurs économiques. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du projet LODULA (Logistique Urbaine Durable de Lorient Agglomération) - déclinaison du programme Interlud - et doivent aboutir en 2023 par la rédaction d'une Charte de la logistique.



UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE POUR RÉPONDRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Faire évoluer les pratiques en matière d'urbanisme

Lorient Agglomération fait partie des 7 territoires français volontaires à avoir participé à l'élaboration du nouveau label européen « Ville Durable et Innovante » (production par Efficacity et le CEREMA.) et 1^{er} territoire breton à être labellisé en juillet 2022.

4 plans locaux d'urbanisme étaient en révision en 2022, 8 en modification. Ils permettent d'aborder l'ensemble des questionnements afférents à l'aménagement : l'économie du foncier, la densification, le confortement des centralités, la préservation de la nature en ville.

A cet effet, la démarche « Territoires Pilotes de Sobriété Foncière » (TPSF), lancée en 2022, se veut le laboratoire de ce triple enjeu qu'est la densification des centres urbains, l'intensification des usages et le développement d'espaces de nature en ville. Les travaux se poursuivront durant l'année 2023, ils concernent les communes de Lorient, Hennebont, Plouay et Languidic.

Permettre aux citoyens de se réapproprier et de réinvestir l'espace public

Lorient Agglomération a développé en interne une démarche spécifique à la nature en ville permettant une approche urbanistique combinant une analyse fine des

enjeux de préservation voire de production d'espaces de nature en ville avec les enjeux de densification et d'urbanisation. Deux études ont été produites en 2022 sur les territoires de Plœmeur et Plouay. Ces études ont vocation à être affinées dans leur lien aux questions d'adaptation de la ville au changement climatique, notamment sur deux aspects particuliers que sont les îlots de chaleur urbain et la question de la gestion des eaux pluviales.

Améliorer les performances écologiques et énergétiques des bâtiments

Au 1^{er} janvier 2022, France Rénov' est devenu l'unique service public de la rénovation de l'habitat. De ce fait, l'Espace Info Habitat, guichet local de l'habitat, est désormais identifié comme Espace Conseil France Renov. Le numéro national oriente donc tous les appels émanant de propriétaires de l'agglomération vers l'accueil de l'Espace Info Habitat.

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général conclu entre l'ANAH et Lorient Agglomération, le service Habitat accompagne les ménages modestes dans leurs projets de rénovation énergétique. Deux conseillers habitat et deux thermiciens sont mobilisés pour cette mission. 202 diagnostics énergétiques complets ont été effectués par les techniciens (visites et relevés à domicile, rapports) et 147 dossiers de financement ont été déposés à l'ANAH.



1508

ménages accompagnés
par l'Espace Info Habitat
en logement individuel



121

copropriétés
accompagnées



470 000 €

de subventions pour
la rénovation énergétique

Pour les projets accompagnés (travaux d'isolation, de chauffage, ouvertures, ventilation), le gain de performance énergétique moyen est de 47 % (bien au-dessus du seuil mini exigé de 35 %) et les montants moyens de travaux par dossier sont de 27130 € dont 12772 € de subvention.

L'ensemble des dossiers accompagnés par le service Habitat représentent un volume de travaux global de 4,6 millions d'euros, réalisés par des artisans locaux. Aux 2,2 millions d'euros engagés par l'ANAH pour subventionner ces travaux, s'ajoutent plus de 470 000 euros de subventions de Lorient Agglomération.

Parmi les nouvelles aides mises en place en 2022, il est à noter que 24 ménages ont été accompagnés dans leur rénovation globale par Aloen et le service Habitat, que 40 subventions ont été distribuées pour l'utilisation de matériaux biosourcés, et que 93 subventions ont été allouées aux audits individuels et en copropriété.

L'année 2022 a également été marquée par le renforcement des actions autour des copropriétés : mise à jour des indicateurs de l'observatoire des copropriétés, actions de communication et de sensibilisation, accompagnement des conseils syndicaux et gestionnaires professionnels sur la question de rénovation énergétique par les intervenants de l'Espace Info Habitat (service Habitat, Aloen et ADIL).



© Somia Lorec

Agir pour prévenir les risques naturels

Dans le cadre de la compétence obligatoire GEMAPI, les études de danger sur les ouvrages des systèmes d'endiguement, initiées en 2020 pour les ouvrages de Gâvres, Plœmeur et Larmor-Plage ; sont en voie de finalisation. Les études de danger de Stervins, du Riant et de Pen Mané à Locmiquélic ont par ailleurs été engagées. Les études de danger pour l'Anse du Driaker et le Boulevard Normandie Niemen ont débuté fin 2022. De nombreux levés topographiques et des études géotechniques ont été engagés pour affiner la connaissance des ouvrages.

Une étude d'actualisation des ouvrages du système d'endiguement a proposé une mise à jour de la liste d'ouvrages de protection après une analyse juridique, technique, réglementaire et financière. Après une présentation en bureau communautaire en septembre 2022, une rencontre de l'ensemble des maires des communes concernées a débuté à l'automne afin de recueillir leurs avis sur les conclusions de l'étude et un arbitrage sur les ouvrages à retenir sera proposé début 2023. Quelques travaux de confortement ponctuels ont été menés en 2022 sur des désordres constatés sur les ouvrages du Stole à Plœmeur, la Grande Plage à Gâvres et la Nourriguel à Larmor-Plage. Des mouvements de sable ont par ailleurs été opérés sur la Grande Plage de Gâvres et la plage de la Nourriguel à Larmor-Plage pour garantir un profil de plage protégeant les ouvrages. Depuis 2015 et dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Bretagne Sud, des campagnes de mesures hydrodynamiques et morpho-sédimentaires sont menées sur la Grande-Plage de Gâvres, l'Anse de Kerguelen, l'Anse de la Nourriguel, l'Anse du Stole et la plage des grands sables à Groix. Ces suivis permettent d'améliorer sensiblement la connaissance du fonctionnement des plages de Lorient Agglomération et d'en améliorer la gestion. Une nouvelle station Coastsnap a été installée à Groix. Pour prévenir au mieux les aléas littoraux une station de suivi expérimentale, a été installée à Larmor-Plage en partenariat avec Météo France et la société Wave and see.



© Hervé Comner





© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Parallèlement, un plan d'actions a été mis en place pour garantir la continuité du service d'eau potable à Groix compte tenu du déficit en pluviométrie sur l'hiver 2021-2022 et printemps 2022 : baisse de pression de 1 bar sur le réseau de distribution, campagne de communication pour faire appliquer les arrêtés préfectoraux et les restrictions, mobilisation d'un agent pendant la période estivale pour suivre les consommations des usagers au jour le jour et les alerter en cas de dérive, stockage d'eau embouteillée, mise en place d'une unité de dessalement d'eau de mer afin de compléter la ressource en eau douce (barrage de Port-Melin). Lorient Agglomération a contractualisé avec la CCI du Morbihan pour expérimenter la réutilisation d'eaux usées traitées au sein de boucles locales (programme ECOD'03) et pour poursuivre l'accompagnement d'acteurs économiques dans leurs démarches de sobriété vis-à-vis de l'eau. Ce contexte a entraîné l'engagement d'une réflexion sur la mise en œuvre d'un « Plan de résilience eau » pour 2023.

Des études de maîtrise d'œuvre ont également été lancées pour la refonte de l'usine de production d'eau potable de Beg Minio à Plœmeur, dans un but d'optimisation du traitement.

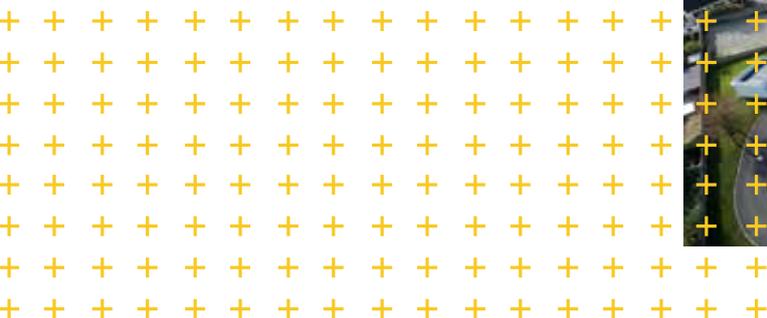
Enfin, l'étude de schéma directeur intercommunal des eaux pluviales à l'échelle des 25 communes s'est poursuivi avec pour objectif de déterminer les zones à enjeux sur le territoire et les travaux nécessaires pour endiguer les risques identifiés ou problèmes rencontrés (inondations notamment).

- 12 576 155 m³ d'eau potable produits en 2022 (hors volumes importés) ; le territoire de Lorient Agglomération a par ailleurs fourni de l'eau en quantité à ses voisins de AQTA notamment (965 975 m³ soit une évolution de 68 % par rapport à 2021).
- 20 596 mètres linéaires de réseaux ont été renouvelés en 2022 (soit 0,86 % du linéaire total des réseaux), favorisant le rendement global des réseaux qui est établi pour 2022 à 90 % ;
- 21 117 m³ d'eau dessalée ont été produits à Groix pour compléter la ressource de Port-Melin entre août et octobre 2022 et les forages.
- 6 M€ de dépenses totales en 2022 sur les usines de production d'eau, réservoirs et réseaux.

Septembre 2021 à septembre 2022 – tous les mois ont été déficitaires en termes de pluviométrie par rapport à la normale à l'exception d'octobre 2021 et juin 2022. Ce contexte est à l'origine d'un épisode de sécheresse 2022 quasiment comparable à celui de 1976 provoquant des tensions importantes sur la ressource en eau.



© ABBRANE



UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Contribuer à l'autonomie énergétique décarbonée

Lorient Agglomération est un territoire exemplaire en matière de transition écologique et énergétique, et souhaite renforcer ses actions dans un contexte de changement climatique et de crise énergétique. Son objectif principal est de contribuer à l'autonomie énergétique décarbonée et à la neutralité carbone d'ici 2050.

La crise énergétique récente a souligné la vulnérabilité du territoire en termes d'approvisionnement en énergie locale, avec seulement 4,3 % de couverture des consommations. Pour faire face à cette situation, Lorient Agglomération accélère son programme d'actions axé sur la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

En 2022, des travaux d'optimisation énergétique ont été réalisés sur le patrimoine de l'Agglomération, tels que l'optimisation du chauffage du Parc des expositions, du centre de secours de Groix et du Golf de Plœmeur. Ces travaux permettront d'économiser 220 000 kWh/an, soit 58 210 kg de CO₂/an.

De plus, des projets de centrales photovoltaïques en autoconsommation ont été lancés sur différents équipements de l'Agglomération, ce qui doublera la production d'énergie renouvelable sur le patrimoine de Lorient Agglomération pour atteindre 1600 000 kWh/an d'ici 2023.

Un projet de ferme solaire sur les alvéoles de stockage de déchets du centre de Kermat est également en cours de développement, avec un investissement estimé à 5 M€HTVA. Cette centrale sera raccordée au réseau électrique local et permettra de valoriser l'électricité en vente lors des appels d'offres nationaux.

Dans le domaine de la mobilité, des travaux de décarbonation des infrastructures ont été réalisés, tels que la construction d'une station Bio-GNV au dépôt de bus de Quéven et des études de conception de stations hydrogène terrestre.

L'Agglomération accompagne également les acteurs du territoire, notamment les communes, en mettant en place des programmes d'efficacité énergétique et en fournissant des aides financières. Des matinales ont été organisées pour sensibiliser les acteurs locaux à la hausse des prix de l'énergie et au réemploi des matériaux.





Dans le cadre du développement des énergies renouvelables, Lorient Agglomération a confié à la Société Publique Locale BER la mise en œuvre du contrat d'objectif territorial de développement de la chaleur renouvelable. Des projets de réseau de chaleur et d'équipements de production ou de récupération de chaleur sont en cours d'étude et de construction.

L'Agglomération génère également des revenus grâce à la vente de biogaz produit à partir de son centre de stockage et à la vente d'électricité photovoltaïque de ses centrales.

En 2022, Lorient Agglomération a lancé une initiative novatrice sur les politiques de sobriété territoriale. Cela a permis une meilleure prise en compte de la sobriété dans différentes compétences, telles que les déchets, l'eau, l'énergie, l'urbanisme, le numérique, l'alimentation et la mobilité. Cette approche a renforcé le projet de territoire et a conduit à un programme de sensibilisation des agents. Une évaluation à mi-parcours du Plan Climat Air Energie Territorial a également commencé pour suivre les progrès et préparer la révision du plan à partir de 2026.

Promouvoir et accompagner la transition des productions primaires, agricoles et halieutiques, en lien avec les besoins du territoire

Lorient Agglomération soutient financièrement l'installation des agriculteurs : 10 exploitations ont pû bénéficier de ce soutien en 2022, dont 3 en circuits courts et 3 en agriculture biologique. Les aides à la certification biologique ont quant à elles concernées 11 exploitants.



578
kg/an/habitant
de déchets produits
(627 en 2021 soit une
diminution de 7,8%)



51 505
tonnes collectées
en porte à porte
(diminution de 2%)



13 612
tonnes collectées
en apport volontaire
(diminution de 4%)



56 886
tonnes collectées
en déchèterie
(diminution de 13%)



32 010
tonnes enfouies
(diminution de 5%)



64%
valorisation matière
(baisse de 0,8%) -
objectif 65% en 2025

Faire de l'agglomération un territoire vertueux en matière de prévention et valorisation des déchets

La mise en place de la gestion informatisée des accès aux déchèteries a été interrompue en octobre 2021 afin de résoudre des dysfonctionnements liés à l'ouverture des barrières et au système de captation des e-badges. Des réglages techniques ont été réalisés, et l'obligation d'avoir un badge pour entrer en déchèterie a finalement été mise en vigueur en septembre 2022. Chaque usager doit donc être maintenant équipé d'un badge ou e-badge pour entrer en déchèterie. Pour rappel, le but est d'optimiser l'utilisation des sites, limiter l'accès des professionnels et autoriser l'accès aux seuls habitants de l'agglomération.

Lorient Agglomération a adopté en avril 2022 un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Établi en concertation avec 135 participants (élus, associations et usagers), il se décline en 19 fiches actions, comme par exemple l'allongement de la durée d'usage des objets et matériaux, la promotion du gourmet bag, la prévention des déchets dans l'hébergement de plein air, le développement du vrac dans les commerces ou encore l'incitation à garder ses tontes de pelouse dans son jardin. L'objectif fixé par le PLPDMA est de réussir à réduire le tonnage de déchets de 1% par an entre 2022 et 2026, soit 5% en tout.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

L'organisation des ateliers du faire soi-même s'est poursuivie en 2022. L'objectif est de partager les savoirs pour une consommation plus durable sur des thèmes relatifs au jardinage au naturel, au cosmétique, à la couture, à la cuisine anti-gaspi, au recyclage d'objet, ou encore à la réparation de son cycle.

La matériauthèque de Caudan continue à être exploitée : l'objectif est de détourner des matériaux réutilisables des déchets (planches, quincailleries, vieilles menuiseries, équipements sanitaires, etc.). Ce projet fonctionne maintenant en autonomie.

Une nouvelle déchèterie a ouvert ses portes en mai 2022 à Guidel. Ce nouvel équipement s'inscrit dans le cadre du schéma global de modernisation et d'aménagement de déchèteries « nouvelle génération ». Conçu en concertation avec la municipalité, les riverains de la zone de Pen Mané 3 et les usagers, l'objectif est de faciliter l'accès aux habitants de Lorient Agglomération afin de toujours améliorer la valorisation des déchets.

Par ailleurs, l'expérimentation relative au tri des plastiques durs en déchèterie s'est poursuivie en 2022 et a été étendue sur la déchèterie de Guidel. Avec le soutien financier de la Région Bretagne, Lorient Agglomération et d'autres établissements publics alimentent ainsi une filière en cours de déploiement sur le territoire breton. La déchèterie de Caudan poursuit également sa filière de polystyrène de calage et de films en plastique souple. Par ailleurs, le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a été maintenu en 2022 malgré la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

Dynamiser l'économie circulaire

Les déchèteries sont équipées de Points de réemploi qui permettent de recueillir des biens ou équipements

encore en état de fonctionnement dont les propriétaires souhaitent se séparer afin de leur donner une seconde vie. La collecte est assurée par un prestataire qui assure dans un second temps le tri ou la valorisation. Les objets réutilisables sont remis en état, dans le cadre d'un dispositif d'insertion, et revendus d'occasion, ceux qui ne peuvent l'être sont valorisés dans les différentes filières de traitement existantes.

Lorient Agglomération s'est également engagée depuis 2021 à la formalisation d'une politique achats, pour une commande publique plus efficace et plus performante, dont les axes sont les suivants :

- la valorisation du savoir-faire local
- la transition écologique et la protection de la santé
- le renforcement des achats inclusifs
- la performance de l'achat et l'exemplarité

Lorient Agglomération a engagé le travail qui permettra d'aboutir à l'adoption de son Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER). Ce schéma est un outil structurant qui traduit en objectifs à atteindre les ambitions d'amélioration des achats de l'établissement sur le plan écologique, social et économique. Véritable feuille de route d'un achat public plus responsable, ce schéma contribue au développement de l'économie circulaire (clauses sur le réemploi, le recyclage, la réutilisation / fin de vie des biens et équipements, économie de la fonctionnalité...). Il devrait être approuvé par le Conseil communautaire avant la fin de l'année 2023.



571T
tonnage collecté
en déchèterie



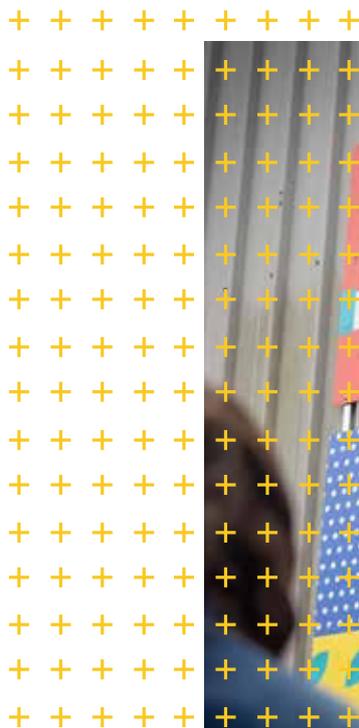
56T
tonnage collecté
à domicile



25%
valorisation
par réemploi



60%
valorisation matière





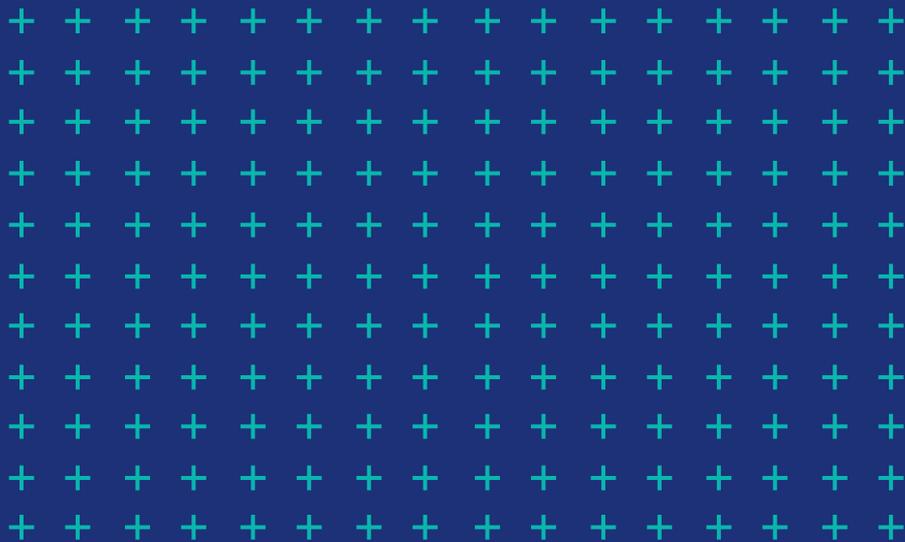
© Wael Zetaha

AXE 4 ÉQUILIBRER



UN TERRITOIRE AMÉNAGÉ POUR LA QUALITÉ DE VIE DE TOUS

L'axe « Équilibrer » du Projet de territoire ambitionne de garantir un aménagement du territoire adapté entre littoral, villes et campagne pour permettre à tous les habitants de bénéficier d'un égal accès au numérique ou aux services publics quel que soit leur lieu de vie.



UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ, ENTRE VILLES ET RURALITÉS

Développer les pôles de centralité regroupant les fonctions essentielles

Des actions sont programmées sur les années à venir dans le cadre du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et des Plans locaux d'urbanisme (PLU) de façon à renforcer les centralités et à le traduire réglementairement.

Assurer la proximité et l'accessibilité des services publics sur l'ensemble du territoire

Afin d'assurer une gouvernance équilibrée et partagée entre les communes et l'Agglomération, un Pacte de Gouvernance a été institué en 2022.

Une réflexion a également été ouverte suite à l'arrêt du projet de Pôle Technique Communautaire, pour le faire évoluer vers un Plan de Modernisation Opérationnelle (PMO), afin de développer progressivement des pôles de proximité sur le territoire, mais aussi réfléchir à l'opportunité de la mise en place d'espaces de coworking. 2022, a vu également la préparation de la mise en place d'une nouvelle organisation administrative des services de l'Agglomération, visant notamment à avoir davantage de proximité vis à vis des communes et de la population.

Par ailleurs, en plus du réseau des directeurs généraux des services déjà existant, un réseau des directeurs des services techniques a été mis en place.

Valoriser les atouts de la ruralité

+ + + + +

+ + + + +

+ + + + +

+ + + + +

+ + + + +

+ + + + +

+ + + + +

+ + + + +

+ + + + +

+ + + + +

+ + + + +

+ + + + +

+ + + + +

+ + + + +

+ + + + +



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



1,5 M€
de crédits Leader-Feeder
en soutien à 41 projets
sur la période 2014-2022



3
ateliers de concertation
organisés pour
l'élaboration de la
candidature Leader

En 2022, Lorient Agglomération a poursuivi sa mission visant à sélectionner des projets répondant à la stratégie Leader puis à en assurer le suivi administratif et financier pour que les porteurs de projet puissent bénéficier du financement du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

Le Fonds d'intervention communautaire (FIC) Ruralités est un nouveau dispositif financier qui est proposé par Lorient Agglomération aux communes afin d'accompagner des projets de développement territorial. Il est doté d'une enveloppe globale d'1 M€ pour 2022-2025 et s'articule autour de deux axes : le maillage territorial (services et équipements) et l'alimentation et le cadre de vie (produits locaux et verdissement). Les projets éligibles peuvent pas exemple porter sur la création de Tiers lieux numériques, d'offre de services vélos, de soutien financier au foncier agricole ou aux circuits courts, la rénovation de cantines scolaires... Ils doivent contribuer à la valorisation du territoire et à sa ruralité multiple.

Lorient Agglomération a également préparé une candidature, en concertation avec les parties prenantes du territoire, pour doter le territoire de fonds Leader-Feeder pour la période 2023-2027.

UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE

Faire de Lorient Agglomération un territoire 100 % connecté

Dans le cadre du Schéma Territorial du Numérique (STN) et en lien avec le projet des déchèteries connectées, un réseau public LoRa a été mis en place ainsi qu'une plateforme big data pour la gestion des objets connectés (IoT). La mise en œuvre de ces infrastructures permet de développer la stratégie de territoire intelligent. D'autres thématiques sont aujourd'hui à l'étude, notamment autour de la consommation d'eau des bâtiments publics, la gestion des énergies et des déchets. Par ailleurs, l'Agglomération suit avec une très grande attention les déploiements de fibres optiques par les opérateurs privé (Orange) et public (Mégalis) en pointant les retards et difficultés techniques. Les extensions se font avec notamment l'ouverture de la plaque FTTH de Plouay, puis prochainement à Bubry. Un suivi est également opéré dans le cadre du dispositif de l'état « Couverture Ciblée » sur le déploiement d'antennes mobiles supplémentaires. Après Quistinic, un projet est en cours sur Inzinzac-Lochrist.

Lorient Agglomération poursuit également le développement de son réseau en fibres optiques privées avec maintenant près de 150 km de fibres couvrant le territoire et qui vont adducter prochainement 2 nouvelles communes, ce qui portera à 15 communes connectables sur ce réseau. Cet outil permet la mutualisation des infrastructures informatiques physiques et virtuelles. 13 communes utilisent aujourd'hui les réseaux de l'agglomération dont 6 d'entre elles ont confié leurs infrastructures numériques à la direction Numérique et Territoire Intelligent de l'Agglomération. Le projet de plateforme numérique lié au projet HIT (Handicap Innovation Territoire) a également continué avec la mise en place de groupes de travail pour l'établissement du contenu et du cahier des charges de la plateforme qui sera développée en 2023. Enfin, fin 2022, le projet de Datacenter a été acté et lancé au niveau des études et de la conception. Ce projet de Edge Datacenter décarboné sera mis en œuvre pour sécuriser et mutualiser les infrastructures numériques de l'Agglomération. Le lieu a été défini proche de l'Université et sa mise en œuvre est prévue pour juin 2023.



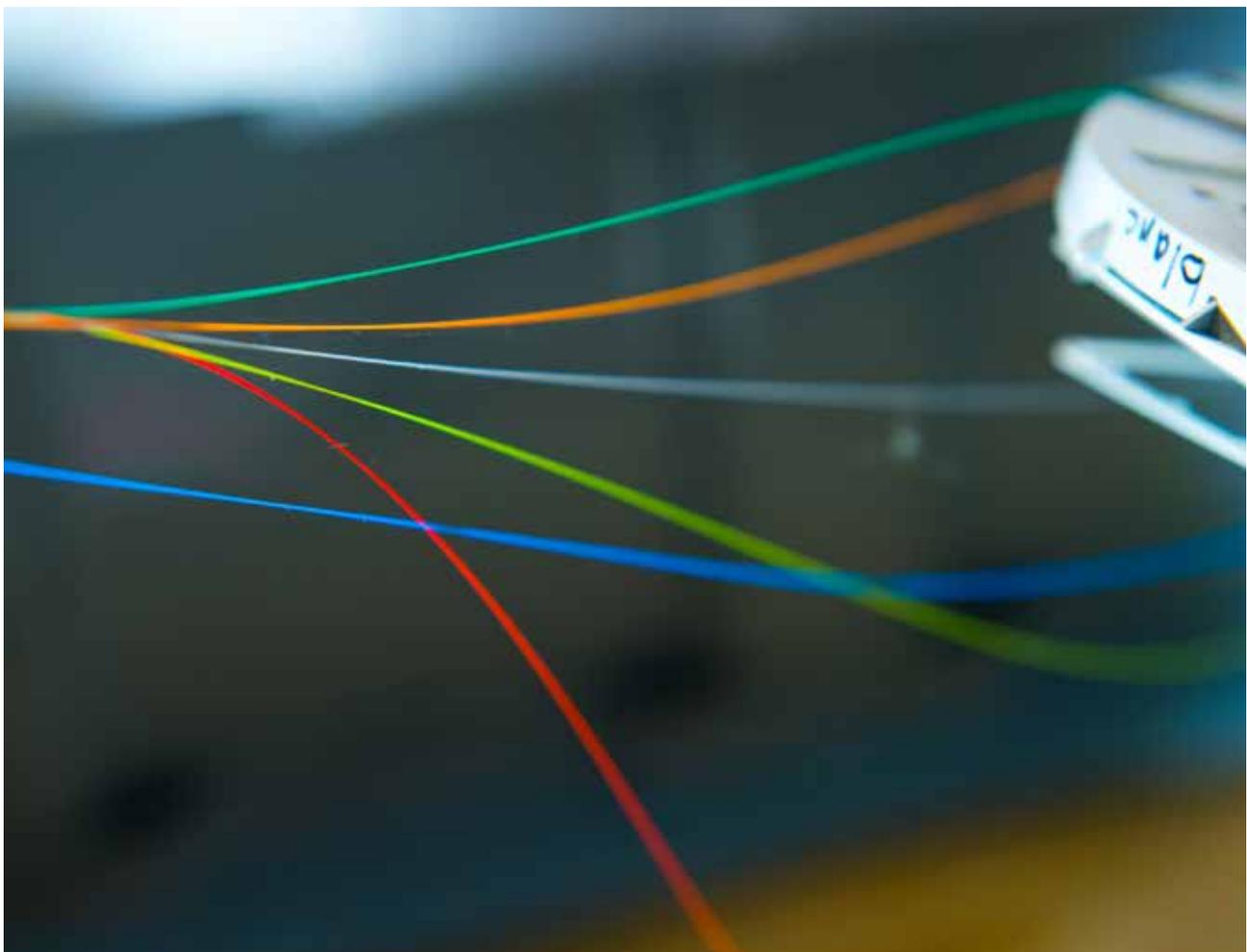
250 K€
pour le développement
du territoire intelligent



254 K€
pour le déploiement
de la fibre sur les
communes couvertes
par Mégalis



100 K€
pour le projet HIT



Accompagner la transition numérique auprès de tous les usagers

En 2022, Lorient Agglomération a développé un partenariat avec l'association Défis à Lanester pour promouvoir l'inclusion numérique par le jeu. Un escape game sur l'inclusion numérique et le numérique responsable a été conçu et a même été primé dans le cadre des interconnectés (Label Bronze). En 2022, 60 adultes ont participé et 38 adolescents sur 30 sessions ont été réalisées.

Une cartographie a également été réalisée pour avoir une photographie de la fragilité numérique du territoire, elle a été réalisée dans le cadre du label Territoire d'Ambition pour un Numérique Inclusif et financée par des fonds FEDER.

Afin de faciliter les reconversions dans le numérique, Lorient Agglomération soutient également le programme Digiskol qui vise à permettre à des personnes peu ou pas qualifiées de découvrir les métiers du numérique en vue d'intégrer une formation qualifiante.



20 K€
de soutien à Défis



10 K€
d'études et de cartes
d'indices de fragilités
numériques



10 K€
de participation à Digiskol



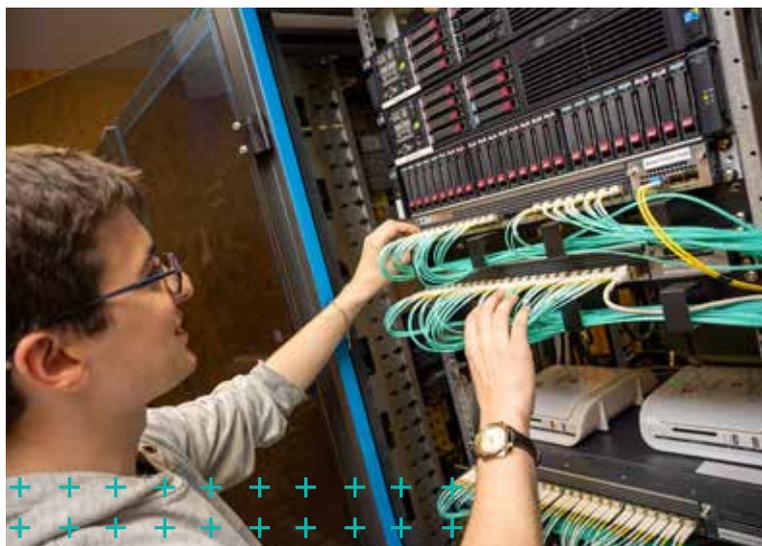
© Hervé Colonnaire

Un projet de construction d'un Edge Datacenter plus durable a été lancé en 2022 et sera mise en œuvre courant 2023.

Agir pour un numérique responsable

Le développement durable, pris en compte depuis des années au sein des services numériques de l'Agglomération est rentré dans une dynamique forte en prévision de la loi REEN qui s'applique aux établissements publics. Les actions déjà menées ont été renforcées : réduction des impressions et optimisation du parc, prolonger la durée de vie des matériaux, acheter des matériels recyclés par un marché public adapté, ou recycler les ordinateurs auprès des communes.

Un projet de construction d'un Edge Datacenter plus durable a été lancé en 2022 et sera mise en œuvre courant été 2023. Cela permet d'avoir une action concrète également sur la consommation d'énergie des matériels numériques qui tournent 24 h / 24 et 7 jours / 7. Cet équipement sera conçu à partir de containers maritimes recyclés, recouverts par une ombrière permettant la production d'énergie photovoltaïque à partir de panneaux solaires et récupérant l'eau de pluie pour arroser des végétaux qui vont entourer le dispositif.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



20%
Autoconsommation
à partir des panneaux
photovoltaïques
du datacenter



1,6 M€
Pour le datacenter (hors
aménagement du terrain)
dont 1,1 M€ de subvention
Européenne (REACT EU)





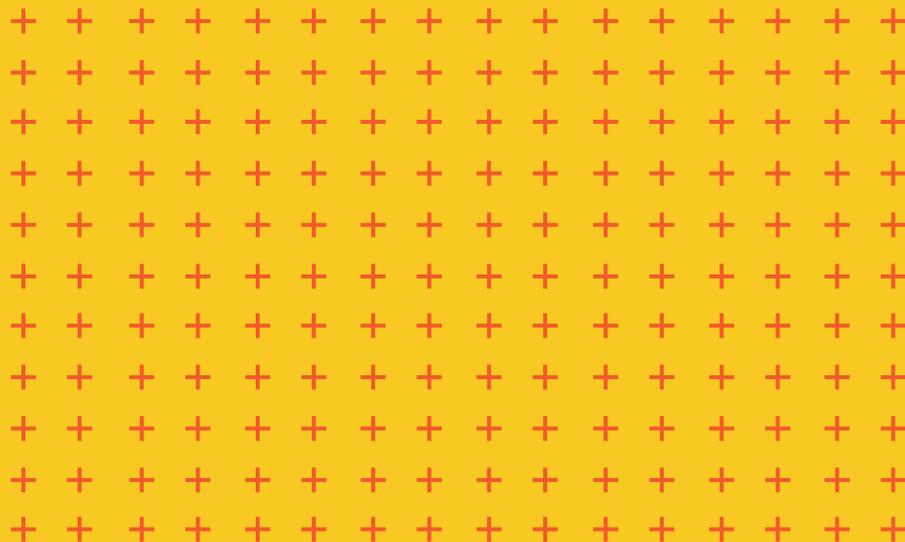
© Wan Zetlla

AXE 5 COOPÉRER



UN TERRITOIRE ACTEUR DU RÉÉQUILIBRAGE DE LA BRETAGNE

Lorient Agglomération impulse une dynamique avec ses territoires voisins pour améliorer le cadre de vie (mobilités, habitat, environnement) et réassurer la place du territoire comme 3^e pôle breton.



UN TERRITOIRE QUI IMPULSE LA SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

Renforcer la proximité de l'agglomération auprès de ses communes membres

Dans un objectif d'accompagnement des communes autour des partenariats et des différentes contractualisations, Lorient Agglomération a mis en place une nouvelle instance de proximité : le réseau « Aides et Subventions Publiques ». Le format mixte de cette instance (élus et services) et la présence des partenaires financeurs permettent un partage de l'information et une prise en compte des attentes des communes dans leur recherche de subventions. La fréquence de ces rencontres est de deux réunions minima par semestre en tenant compte de l'actualité des interlocuteurs (Etat, Région...).

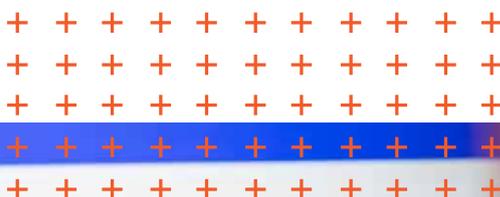
Par ailleurs, en 2022, la mission Europe et coopérations territoriales de Lorient Agglomération a démarré un tour des petites communes - en manque d'ingénierie - afin de les accompagner dans leur recherche de financements et faciliter ainsi une mise en relation avec les partenaires financeurs pour leurs projets d'investissement.



6 communes accompagnées par la mission Europe et coopérations territoriales de Lorient Agglomération



© Fanch Galvel



Faciliter les coopérations entre communes pour améliorer l'offre de services

Une réflexion a été amorcée en 2022 pour identifier les besoins et attentes des communes en matière de mutualisations dans le domaine technique (équipes, expertises, matériels, marchés via la centrale d'achats, etc.). Pour faciliter les échanges entre communes et avec l'Agglomération, une offre cloud interne a été développée : « Nubo » permet ainsi des partages de documents, mais comprend aussi des solutions de sondages ou encore de formulaires.

Améliorer l'implication des communes au travers d'une gouvernance communautaire partagée

L'article premier de la loi Engagement et Proximité de 2019 prévoit la possibilité pour les intercommunalités et leurs communes membres, de se doter d'un pacte de gouvernance dont le but est de faciliter le dialogue, la coordination et l'association de l'intercommunalité, des maires et des habitants et ainsi renforcer les liens entre eux.

La concertation réalisée pour l'élaboration du Projet de territoire a conduit à la nécessité de s'engager dans la réalisation d'un pacte de gouvernance.



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

Aussi au cours de l'année 2022 c'est un travail collectif mené dans le dialogue avec les maires qui a été mis en place pour aboutir à un document partagé en lien avec le projet politique et l'environnement institutionnel, sans alourdir les processus décisionnels et d'échanges. Pour lancer la démarche de construction, le comité de pilotage dédié à l'élaboration du pacte et composé des 25 Maires et des Présidents des groupes politiques s'est mobilisé pour définir les principes fondateurs de la coopération intercommunale concretisant l'ambition de l'Agglomération au service de ses 25 communes en posant un diagnostic et en proposant les actions possibles.

Issu de l'Axe 5 « Coopérer » du Projet de Territoire, le Pacte de Gouvernance ainsi proposé par l'Agglomération s'articule autour d'un double enjeu et de quatre orientations :

1. S'entendre sur le mode de fonctionnement liant Lorient Agglomération et les 25 communes :
 - Affirmer les valeurs et les principes ;
 - Associer la société civile et les habitants.
2. Formaliser et acter une nouvelle manière de travailler ensemble :
 - Contribuer à l'amélioration des échanges ;
 - Définir les nouvelles conditions d'exercice des compétences.



4

réunions du comité de Pilotage composé des 25 maires et des présidents des groupes politiques



34

actions identifiées dans le pacte de gouvernance



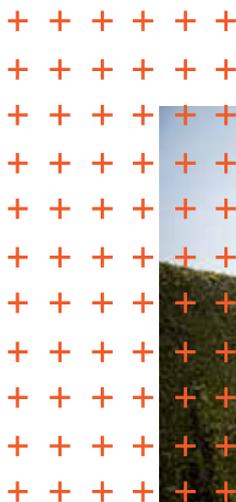
18

actions à décliner en lien direct avec les communes



4

actions amenant à la modification du règlement intérieur de Lorient Agglomération. (Bureau et Conférence des Maires)



En prévision de son adoption par le conseil communautaire en janvier 2023, le pacte de gouvernance, validé par l'ensemble des Maires, a été soumis le 8 novembre 2022 pour avis simple des conseils municipaux qui disposaient d'un délai de deux mois pour se prononcer.



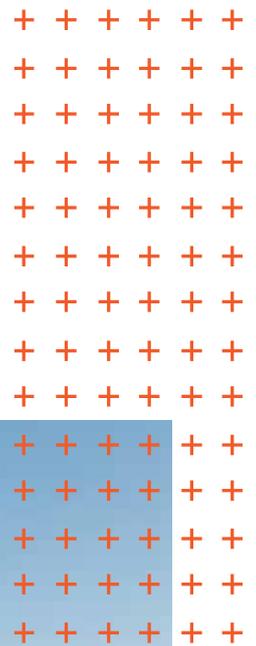
© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

UN TERRITOIRE QUI S'APPUIE SUR LA PARTICIPATION DES CITOYENS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Permettre aux citoyens et acteurs socio-économiques de participer à la définition et l'évaluation des politiques publiques

Chaque année, différentes enquêtes publiques sont menées par Lorient Agglomération pour permettre aux habitants et acteurs socio-économiques d'exprimer leurs avis sur des projets communautaires. En 2022, deux enquêtes ont été menées sur les projets de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales à Riantec et l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales et la révision du zonage d'assainissement des eaux usées à Lanester. Par ailleurs, le public a été invité à donner son avis sur le Plan local de prévention des déchets ménagers. Parallèlement, avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et dans le cadre de l'élaboration de l'Atlas de la biodiversité intercommunale, Lorient Ag-

glomération a réalisé en 2021 l'expérimentation « Défi familles pour la biodiversité », en partenariat avec l'association Les Petits débrouillards. Pour faire suite à cette 1^{re} édition réussie, un appel à candidatures a été lancé auprès du grand public en octobre 2022 pour un déroulé en 2023. 118 familles réparties sur le territoire ont manifesté leur intérêt et motivation à participer à cette opération. 30 d'entre elles ont été retenues en tenant compte de la répartition géographique et de la typologie d'habitats. L'objectif est d'accompagner les familles pour leur permettre de mieux comprendre les enjeux de la préservation de la biodiversité, leur apprendre à la côtoyer et leur faire découvrir un certain nombre de gestes simples à adopter au quotidien. Enfin, pour favoriser la transparence de l'action publique, l'ensemble des Conseils communautaires sont consultables en live streaming et en replay sur le site de Lorient Agglomération.



Faire connaître et reconnaître l'action de l'Agglomération auprès des citoyens et acteurs socio-économiques

L'un des principaux objectifs en communication de Lorient Agglomération est de permettre aux habitants et acteurs socio-économiques d'identifier les actions qu'elle mène, à leur service. Différentes actions concourent notamment à assurer cette lisibilité :

- La mise en place d'une programmation signalétique pérenne ou transitoire pour permettre l'identification de l'action communautaire sur l'espace public à l'échelle des 25 communes-membre. Une charte graphique a été développée pour rendre immédiatement identifiable Lorient Agglomération au premier coup d'œil. En 2022, de nouvelles installations ont notamment été mises en place dans les Parcs d'activités, au parking-relais de Gestel, sur les nouveaux abris vélo, sur des espaces naturels comme à Coët Létune ou encore à la halte fluviale de Lochrist. L'habillage des véhicules, comme les bennes bio-GNV en 2022, concoure également à cet objectif. Enfin, le pavoisement sur les événements de Lorient Agglomération, contribue également à situer l'Etablissement comme organisateur ou partenaire de la manifestation.
- L'organisation de campagnes de communication : affichage, radio, sponsoring digital... Les campagnes de communication contribuent, par des actions « coup de poing », à identifier les compétences de Lorient Agglomération par ses habitants. Différentes campagnes ont été organisées en 2022 sur le logement étudiant, la rénovation énergétique des copropriétés, ou encore à l'occasion de la Route du Rhum avec la signature #skipperslorientais.
- Les relations presse : envoi de communiqué, mise en place de points presse, organisation de voyages de presse... Chaque année, des centaines d'actions presse sont organisées par Lorient Agglomération de façon à assurer la visibilité de ses actions à toutes les échelles, du local à l'internationale et auprès de l'ensemble des rédactions : de la presse locale à la presse nationale ou encore auprès de la presse spécialisée. Les relations presse concourent ainsi à la transparence de l'action publique mais aussi à crédibiliser les actions menées par Lorient Agglomération en tant qu'acteur incontournable en Bretagne Sud.
- La diffusion du magazine bimestriel « Les Nouvelles » en toutes boîtes



© Lorient Agglomération - N. Saint-Maur

aux lettres : le magazine contribue à l'égal accès de tous à l'information institutionnelle. Sa stratégie éditoriale se veut accessible et inclusive et s'organise autour de cinq rubriques : « De saison » permet d'ancrer le numéro dans l'actualité récente du territoire, « C'est l'agglomération » permet de valoriser directement l'action communautaire, « Dossier » permet d'apporter une vision enrichie sur un sujet par numéro, « Mon territoire » permet de valoriser le territoire auprès des habitants et enfin « Sortir » relaie en quelques dates les prochaines activités événementielles à venir.

- La présence sur les réseaux sociaux : Lorient Agglomération est présente sur Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn et YouTube. L'intérêt de la multiplication de ces canaux est multiple : la viralité des informations est décuplée ; l'information devient aussi ascendante grâce aux commentaires ou questions adressés par les internautes sur les pages de Lorient Agglomération ; la présence sur les réseaux sociaux permet de fédérer les partenaires et satellites de Lorient Agglomération autour d'actions communes et enfin elle mobilise une communauté d'habitants impliquée dans la vie de l'Etablissement et soucieuse de promouvoir la qualité de vie de leur territoire. Une communauté de 45 000 abonnés suit Lorient Agglomération sur les réseaux sociaux.

Conforter le rôle du Conseil de Développement dans les dynamiques participatives

Des actions sont programmées sur les années à venir pour associer le Conseil de développement lorsque des projets menés par Lorient Agglomération intègrent une dimension participative.



UN TERRITOIRE QUI RENFORCE SES COOPÉRATIONS AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES

S'affirmer comme le 3^e pôle breton

Lorient Agglomération collabore avec Bretagne Développement Innovation (BDI) et d'autres territoires bretons pour permettre l'essor de nouvelles filières économiques aux fortes valeurs ajoutées. En 2022, ces coopérations ont notamment consisté à des échanges sur les filières de l'hydrogène et du composite. La création de nouvelles offres de formation et le soutien à des porteurs de projet, permet à l'Agglomération de Lorient de se démarquer régionalement et de valoriser ses filières d'excellence.

Renforcer les liens avec nos partenaires à l'échelle des bassins de mobilités et d'emplois

Un Pacte de Cohérence réunissant Lorient Agglomération, les Intercommunalités voisines ainsi que la Région Bretagne a été élaboré en 2022. Ce document stratégique permet d'identifier les enjeux et priorités du Pays de Lorient-Quimper et les engagements communs entre les 3 intercommunalités et le Conseil Régional de Bretagne. Le Pacte est structuré autour de quatre thématiques :

- Solidarité territoriale,
- Centralités/foncier/logement,
- Énergétique et climatique,
- Mobilité et économique

L'objectif sera ensuite d'aboutir à un document de référence qui permettra de flécher les financements pour les priorités d'actions.

Par ailleurs, de nombreuses coopérations ont été développées et renforcées dans le domaine de l'eau avec Eau du Morbihan notamment dans le contexte de la crise sécheresse de l'été 2022. Dans le domaine des déchets, plusieurs pistes de coopérations sont en cours pour la création d'un nouveau centre de tri des emballages ménagers. Enfin, de nombreux rapprochements se sont opérés avec Morbihan Energies en lien avec l'essor des enjeux énergétiques portés sur le territoire.

Développer nos coopérations et réseaux aux échelles nationale et internationale

La consultation des communes sur les sujets des subventions publiques a été renforcée. Lorient Agglomération a mis en place une nouvelle instance de proximité sur les subventions et partenariats. Le format mixte de ces rencontres et la présence des partenaires financeurs permettent un partage de l'information, une prise en compte des attentes des communes dans leur recherche de subventions.

La poursuite de la déclinaison des Fonds d'intervention communautaire (FIC), en direction des projets communaux, concrétise le rôle de l'Agglomération en tant que soutien dans la réalisation de leurs projets. La création d'un nouveau FIC en direction des ruralités renforce cette ambition. Il est doté d'une enveloppe globale d'1 M€ pour 2022-2025 et s'articule autour de deux axes : le maillage territorial (services et équipements) et l'alimentation et le cadre de vie (produits locaux et verdissement). Les projets éligibles peuvent pas exemple porter sur la création de Tiers lieux numériques, d'offre de services vélos, de soutien financier au foncier agricole ou aux circuits courts, la rénovation de cantines scolaires... Ils doivent contribuer à la valorisation du territoire et à sa ruralité multiple.

Par ailleurs, Lorient Agglomération a poursuivi en 2022 l'accompagnement du projet porté par la SAS Ker'Oman, qui vise à construire et exploiter les nouvelles infrastructures portuaires de Duqm à Oman pour le développement de la pêche et des activités agro-industrielles. L'objectif est de renforcer les relations commerciales avec le port de pêche de Keroman et d'exporter les savoir-faire des entreprises et acteurs lorientais.





MOBILISER LES RESSOURCES AUX SERVICES DES POLITIQUES PUBLIQUES

DES RESSOURCES HUMAINES QUI IRRIGUENT LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

Agir pour le service public communautaire, faire vivre une communauté de métiers, gérer les situations de carrière de chacun... sont les enjeux actuels des ressources humaines.

Système d'information des ressources humaines

La direction des ressources humaines et sociales (DRHS) a engagé un plan de modernisation de ses outils métiers en déployant un système d'information des ressources humaines (S.I.R.H.) composé de différents modules. En 2022, le module Recrutement a été installé. Il permet de publier tous les postes à pourvoir sur différents supports (Web, réseaux sociaux...): postes permanents, missions de remplacement, stages, apprentissages. Les candidatures spontanées sont également reçues via ce canal. Les candidats, externes ou internes, postulent en ligne. Ce nouvel outil a amélioré la performance de gestion au sein des services RH puisqu'il permet d'adresser les candidatures aux services, de convoquer les candidats, d'envoyer des réponses négatives automatiques.

Le déploiement d'un logiciel de gestion du temps et des badgeages a accompagné la mise en place du nouveau règlement du temps de travail. Outre le fait de faciliter les badgeages, il permet aux agents et aux managers de gérer le temps de travail en suivant notamment la modulation, les jours de télétravail, de congés, de formation... De son côté, la DRHS dispose désormais d'une base de données permettant une optimisation du suivi et des analyses statistiques.

Une hotline a été mise à disposition des agents et managers à la DRHS pour répondre à toutes les questions relatives à la gestion du temps de travail.



© Lorient Agglomération - N. Sainte-Maur

Un nouveau règlement du temps de travail est applicable depuis janvier 2022.



© Lorient Agglomération - N. Sainte-Maur



2002
arrêtés et contrats produits (stagiairisation, titularisation, temps partiel, télétravail, maladie, disponibilité, détachement, retraite, contrat de travail, avancements d'échelon et de grade,...)



2002
recrutements, dont 6 en contrats de projet



19
salariés recrutés sur les postes d'insertion

Livret d'accueil dématérialisé pour les nouveaux arrivants

Un livret d'accueil destiné aux nouveaux recrutés a été rédigé. Il constitue une ressource précieuse pour les aider à comprendre le fonctionnement des services de Lorient Agglomération et contient toutes les informations utiles pour faciliter leur prise de fonction (organisation des services, temps de travail, badgeage et télétravail, formation, participation employeur en matière de santé et de prévoyance mais également en matière de mobilité...).

Adoption et mise en application d'un nouveau règlement du temps de travail

Un nouveau règlement du temps de travail a été adopté en conseil communautaire le 17 décembre 2021, applicable au 1^{er} janvier 2022.

Il est constitué d'un règlement général, d'un règlement des horaires variables et de cinq règlements particuliers pour les services travaillant en horaires fixes. Sa mise en œuvre s'est accompagnée de modifications de l'organisation du travail dans les différents services de Lorient Agglomération.

Un comité de suivi a été constitué et s'est réuni deux fois afin d'évaluer la mise en œuvre et faire évoluer le règlement selon les besoins. Il a été mis à jour suite aux modifications apportées aux comités techniques du 24 novembre 2022 et du 13 décembre 2022

Tous les agents ont été formés et un réseau spécifique de correspondants a été mis en place dans les directions.

Mise en place de badgeuses

Afin de gérer la modulation du temps de travail des 436 agents travaillant en horaires variables, un système de badgeage a été installé le 1^{er} mars 2022 sur les ordinateurs des agents. Cet outil leur permet également de saisir les demandes de congés de façon dématérialisée. Afin de faciliter les saisies horaires, des badgeuses ont été installées fin novembre 2022 à la Maison de l'Agglomération, dans le bâtiment An Oriante et dans les services techniques de Technellys et de Caudan. Le déploiement de ces badgeuses va se poursuivre sur les différents sites de l'Agglomération en 2023.

Extension du télétravail

Le télétravail a été expérimenté au sein de Lorient Agglomération au second semestre 2019 et adopté au 1^{er} janvier 2020 au rythme d'une journée par semaine. En 2022, des négociations ont été engagées avec les organisations syndicales avec pour objectifs d'améliorer la qualité de vie au travail, la concentration, l'efficacité, la préservation de l'environnement et l'attractivité.

Ces négociations ont abouti à la présentation en comité technique, le 22 septembre, d'un accord relatif à la mise en œuvre du télétravail, qui étend les possibilités maximales de télétravail à six jours flottants par mois. Environ 240 agents pratiquent le télétravail.

Élaboration d'un plan de lutte contre les agressions dans les déchèteries

Dans la continuité du travail d'analyse effectué par un cabinet extérieur spécialisé pour comprendre le phénomène de violences physiques et verbales dont peuvent être victimes les agents d'accueil des déchèteries, un plan d'action a été élaboré et est en cours de mise en œuvre.

Le plan d'actions a été élaboré sur la base des analyses du cabinet extérieur, lors d'entretiens collectifs avec les agents et l'encadrement de l'équipe. Les actions sont réparties en 12 axes thématiques et a été soumis à l'avis du CHSCT le 31 mars 2022.

Élections professionnelles

Les élections professionnelles ont été organisées en 2022 et se sont tenues le 8 décembre en vue d'élire les représentants du personnel au Comité Social Territorial, ainsi qu'à sa formation spécialisée en santé et sécurité et conditions de travail et à la Commission Administrative Paritaire des trois catégories A, B et C. Les agents qui le souhaitaient et qui répondaient aux critères règlementaires ont pu voter par correspondance.

2 bureaux de vote ont été mis en place. 55% des électeurs au CST et 56% des électeurs aux CAP se sont exprimés.



436
badgeuses



240
télétravailleurs



324
agents partis
en formation



19
agents ont bénéficié
d'un avancement de grade
et 9 d'une promotion
interne



De nouvelles élections professionnelles en 2022.





PRÉSI
Fabrice

CABINET

Directeur : Philippe NOURISSAT

**PÔLE
SERVICES DE PROXIMITÉ**

DGA : Stéphane BELZ

Service administratif et financier
mutualisé MSTE / DAMSI / DIEP

**EAU ET ASSAINISSEMENT
(DEA)**
Sandrine DELEMAZURE

Exploitation eau potable
Patricia LECLERCQ

Exploitation assainissement
Bruno LE LUEL

Études et travaux
Christine AMOSSE

Relations à l'usager,
coordination administrative
et comptable
Félicia JACQUES

**ARCHITECTURE, MAINTENANCE,
SERVICES INTÉRIEURS (DAMSI)**
Philippe LOISY

Architecture
Sabine LUXEY

Maintenance
Vincent LE SOMMER

Services intérieurs
Projet relations à l'usager
Sandrine LE CUNFF

**PRÉVENTION ET VALORISATION
DES DÉCHETS (DPVD)**
Odile ROBERT

Exploitation
Valorisation et Qualité
Vincent GADONNA

Exploitation collectes
et ressources matérielles
Florène MILLAT-CARUS

Projets structurants
Franck GUEGANO

Prévention des déchets
Sylvain SABATIER

Service administratif et financier
Patricia ZIGRAND

**INFRASTRUCTURES
ET ESPACES PUBLICS (DIEP)**
Benjamin TUILIER

Études et travaux
Bernard LE GARREC

Conduite d'opérations
et ingénierie portuaire

Patrimoine Naturel
Agnès BROSSARD-RAMOND

MISSION

Sobriété et Transition Énergétique (MSTE)
Laurent LE DEVEDEC

**PÔLE
TRANSFORMATION
RESPONSABLE DU TERRITOIRE**

DGA : Valérie LE BEC

Service administratif et financier
mutualisé : Caroline FÉVRIER

**PLANIFICATION ET DYNAMIQUES
URBAINES (DPDU)**
Katell CHOMARD

Planification et prospective urbaine
Sébastien QUÉRÉ

Autorisations droit des sols
Laurent CORBEL

Architecte conseil
Violaine LUBIN

**HABITAT ET AMÉNAGEMENT
DURABLES (DHAD)**
Youna GEFFRAY

Habitat

Foncier patrimoine
Olivier JEGOU

Aménagement
Philippe LEJEUNE

Mission Petites Villes de Demain
Etienne GODIER

**NATURE SANTÉ ENVIRONNEMENT
(DNSE)**
Anne-Marie FAVREAU

Milieux aquatiques
et prévention des inondations
Olivier PRIOLET

Mission Nature et biodiversité
Frédérique HUET

Mission Sensibilisation
environnement et santé
Catherine TOREL-BRETECHE

**MOBILITÉS
(DMo)**
Sandrine UGUEN

Mission planification, mobilités
alternatives et accessibilité
Céline PINCEMIN

Mission transition énergétique
et investissements
Emmanuel BRULAY

Mission exploitation
des mobilités du quotidien
Pauline TUILIER

Service administratif et financier
Johanne DIASCORN

MISSIONS

Nouveau programme national de renouvellement urbain
(NPNRU) / Expérimentations urbaines : Jérôme BLANJOIE
Système d'information géographique territorial (SIGT) : Sylvaine LE NOXAIC
Plan Climat, Risques, Résilience : Isabelle MALOT

DENT
LOHER

ORGANIGRAMME DES SERVICES

DIRECTION GÉNÉRALE

Directrice Générale des Services
Kristell SIRET-JOLIVE

DIRECTION COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL

France-Laure SULON

Relations aux citoyens : Gaëlle LE TROADEC

Editorial et digital : Maxime GOGUET

Événements et relations publiques : Valérie CHAUVET

MISSIONS

Innovation et participation citoyenne : Clara LALANNE

Relation aux communes et gens du voyage : Myriam LE PADELLEC

Europe et coopérations territoriales : Patricia HOUE

PÔLE ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT

DGA : Emilie LAUDREN

Service administratif et financier
mutualisé : Laurence QUINIOU

TOURISME, CULTURE ET SPORT (DTCS)

Bénédicte LE GUELLOUT

Tourisme
Marie BLANDIN

Culture et sport

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL, EMPLOI ET INNOVATION (DELEI)

Pierre CHAUVE

Projet Handicap Innovation
Territoire (HIT)

Développement local
et agriculture

Économie et enseignement
supérieur

Mission Emploi, formation et
Économie sociale et solidaire (ESS)
Carine KERLAN

MISSIONS

Excellences maritimes (MEM) : Thomas CHIRON
Parcs d'activités économiques (PAE) : Jérôme LE BERRE
Attractivité

PÔLE RESSOURCES

DGA : Carole TILLY

RELATIONS HUMAINES ET SOCIALES (DRHS)

Isabelle CHAPELAIN

Carrière rémunération
et masse salariale
Karine GONZALEZ-LE LOIRE

Développement des compétences
et Gestion prévisionnelle des
effectifs, des emplois et des
compétences (GPEEC)
Nolwenn COLIN

Mission Prévention
Jérôme QUINIO

FINANCES ET PROSPECTIVES (DFP)

Marie GUEVELOU

Pilotage financier
Aurélie GEFFROY

Qualité comptable

Mission Ingénierie Financière
Katia GUILLAUME

Mission Observatoire Fiscal
Nathalie LEVEQUE

NUMÉRIQUE ET TERRITOIRE INTELLIGENT (DNTI)

Alain COTTENCIN

Études et développement
Anthony LE CROM

Systèmes et réseaux
Marc GUYONVARCH

Innovation DATA Usages
Jérémy GACHELIN

Service administratif et financier
Nathalie JAN

AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHAT (DAJA)

Agnès ALLIO

Commande publique
Mathieu FUMIERE

Archives documentation
Anne-Laure ABAUTRET

Instances

Affaires juridiques

MISSIONS

Médecine préventive : Catherine GORRE
Performance de gestion : Erwan DUPONT
Règlement général sur la protection des données (RGPD) : Olivier GORELY

BUDGET 2022

BUDGET PRINCIPAL



Ressources principales

- **Dotations de l'État**
- **Impôts locaux**
(taxe d'habitation, taxes foncières, contribution économique territoriale, taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
- **Recettes de services rendus à l'utilisateur**

UN BUDGET EN 5 AXES du

■ **Vivre ensemble**



■ **Rayonner**

■ **Transformer**



■ **Équilibrer**

■ **Coopérer**



Un budget à l'équilibre

sur les sections de fonctionnement et d'investissement



215,27 M€

dont **17,81 M€** en capacité d'autofinancement

Dépenses réelles de Fonctionnement = **116,40 M€**

La mise en œuvre du pacte financier et fiscal porte les attributions de compensation à verser aux communes membres de Lorient Agglomération à 12,25 M€ (11,04 M€ en 2021) et la dotation de solidarité communautaire à hauteur de 2,15 M€ (2,72 M€ en 2021)

>> **soit un effort global de + 640 000 € en faveur des communes.**



2022
projet de territoire

1 présentation
+ visible
+ transparente



Le maintien
d'un investissement
fort pour les acteurs
économiques

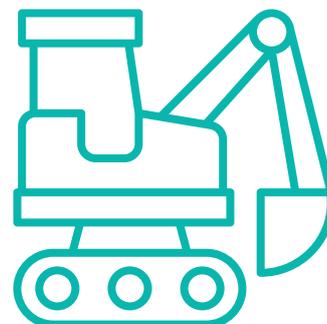
BUDGETS ANNEXES

| | FONCTIONNEMENT | INVESTISSEMENT |
|---|----------------|----------------|
|  TRANSPORTS URBAINS | 42,17 M€ | 14,58 M€ |
|  EAU POTABLE | 24,9 M€ | 13,3 M€ |
|  ASSAINISSEMENT COLLECTIF | 17,9 M€ | 15,9 M€ |
|  PORTS DE PLAISANCE | 3,3 M€ | 11,9 M€ |
|  PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES | 16,2 M€ | 15,3 M€ |
|  ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ | 2,8 M€ | 2,4 M€ |
|  ÉNERGIE | 1,3 M€ | 0,98 M€ |

Un très bon niveau d'investissement

76,10 M€

Hors remboursement
du capital de la dette,
les dépenses réelles
d'équipements =
47 M€



PERFORMANCE DE GESTION

Une nouvelle mission en charge du contrôle de gestion a été mise en place en 2022 afin d'identifier les moyens pour proposer un service public de qualité, au meilleur coût.

De grands axes de travail ont été déterminés, notamment :

- La mise en place d'un plan de contrôle des bénéficiaires de subvention
- L'accompagnement des directions dans la gestion des demandes de subventions, notamment au travers de la mise en place d'une plateforme dématérialisée de dépôt et l'élaboration de process de gestion.
- L'appui aux directions opérationnelles lors de l'instruction des demandes de subventions : examen de la santé financière du porteur et / ou effet levier du financement attribué.
- Appui aux directions opérationnelles sur le volet financier des délégations de service public (DSP), notamment au travers du renouvellement de certains contrats de DSP.
- Analyse financière des comptes annuels des satellites de Lorient Agglomération.
- Appui aux directions opérationnelles sur des questions ponctuelles en matière d'ingénierie financière.

Parmi les grands projets suivis en 2022, on peut citer :

- La réalisation d'études de coûts comme celle portant sur la collecte des déchets selon les modes de gestion (régie / prestation).
- La mise en place d'une plateforme dématérialisée de dépôt des dossiers de demandes des subventions et travail à la mise en place d'un guichet unique.
- La refonte des conditions financières applicables aux contrats de DSP, en partenariat avec les directions ressources de l'EPCI.



2

études de coûts réalisées



8

associations
(dont certains grands
partenaires de Lorient
Agglomération comme
Aloen ou AudeLor)
ont fait l'objet d'analyse
de leurs comptes



5

SEM ou SPL dont Lorient
Agglomération est
actionnaire majoritaire
ont fait l'objet d'analyse
de leurs comptes





CONTACTS

Lorient Agglomération

Maison de l'Agglomération

Esplanade du Péristyle
CS 20 001
56314 Lorient Cedex
Tél. 02 90 74 71 00
Numéro vert : 0 800 100 601 (tapez 1 pour le service déchets, 2 pour l'eau et l'assainissement et 3 pour l'habitat)
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (accueil et standard)
www.lorient-agglo.bzh

Espace Info Habitat

Services habitat et urbanisme de Lorient Agglomération, ADIL et ALOEN

Esplanade du Péristyle
6 rue de l'Aiglon
56100 Lorient
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

PARTENAIRES

Audelor

Agence d'urbanisme, de développement économique et Technopole du Pays de Lorient

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient Cedex
Tél. 02 97 12 06 40
Numéro vert développement économique : 0 805 05 00 26
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30
www.audelor.com

SEM Lorient Keroman

Exploitation du port de pêche Lorient Keroman

CS 50382
56327 Lorient Cedex
Tél. 02 97 83 60 60
www.keroman.fr

SEM XSEA

Aide à l'implantation et au développement des entreprises sur le Pays de Lorient

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
Tél. 02 97 12 06 80
www.xsea.fr

Mission locale réseaux pour l'emploi du Pays de Lorient

Gare de Lorient

9bis Place François Mitterrand
56100 Lorient
Tél. 02 97 21 42 05
Horaires d'ouverture : les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les mardis de 13h30 à 17h30 (fermé le matin)
www.mllorient.org

Lorient Bretagne Sud Tourisme

Siège de l'Office de tourisme du Pays de Lorient

Quai de Rohan
56100 Lorient
Tél. 02 97 84 77 84
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h
www.lorientbretagnesudtourisme.fr

DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC

IziLo

RATP Dev

Gare d'Échanges
Cours de Chazelles
56100 LORIENT
Tél. 02 97 21 28 29
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
www.ctrl.fr

Sellor

SEM des ports de plaisance et équipements publics de loisirs du Pays de Lorient

Villa Margaret
BP 60
56260 LARMOR PLAGE
Tél. 02 97 65 43 21
www.sellor.com

Blue Green

Gestionnaire des golfs de Val Quéven et Plœmeur Océan

À Quéven : 5 Kerruisseau
56530 - Queven / 02 97 05 17 96
À Plœmeur : Saint Jude Kerham
56270 - Plœmeur / 02 97 32 81 82
<https://bluegreen.fr/Plœmeur/>
<https://bluegreen.fr/val-queven/>

UCPA

Gestionnaire de la patinoire du Scorff à Lanester

262 rue Jean-Marie Djibaou
56600 Lanester
Tél. 02 97 81 07 83
www.patinoire-scorff.fr

Segepex

SEM de gestion du Parc des Expositions du Pays de Lorient

286 rue Rouget de Lisle
56600 Lanester
Tél. 02 97 76 88 99
www.expo-congres.com

MAPL

Musiques d'aujourd'hui au Pays de Lorient

Lorient La Base
Hydrophone (Face A)
11 rue Honoré d'Estiennes d'Orves
56100 Lorient
Tél. 02 97 86 18 10
www.hydrophone.fr

COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION LORIENT AGGLOMÉRATION

Directeur de la publication : Fabrice LOHER (Président)

Coordination : Direction de la communication

Conception graphique / maquette : dynamo+

Impression sur papier recyclé

Lorient Agglomération

Esplanade du Péristyle

CS 20 001

56314 LORIENT CEDEX

Tél. 02 90 74 71 00

Site internet : www.lorient-agglo.bzh

Courriel : contact@agglo-lorient.fr

Édition : septembre 2023

Imprimé sur du papier PEFC (sigle anglais pour Programme de reconnaissance des certifications forestières), fabriqué à base de bois provenant de forêts gérées durablement.



Maison de l'Agglomération

Esplanade du Péristyle
CS 20 001

56314 Lorient Cedex
Tél. 02 90 74 71 00

www.lorient-agglo.bzh

